

# RAPPORT ANNUEL 2014

 SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)



Association adhérente à :

- CHD (Coordination Humanitaire et Développement)
- Coordination SUD

# SOMMAIRE

- |           |                        |           |                            |
|-----------|------------------------|-----------|----------------------------|
| <b>3</b>  | Édito                  | <b>30</b> | Financement de nos actions |
| <b>4</b>  | 2014 en images         | <b>35</b> | Communication              |
| <b>6</b>  | Qui nous sommes        | <b>39</b> | Richesses humaines         |
| <b>10</b> | Activité en France     | <b>42</b> | Merci                      |
| <b>25</b> | Activité dans le monde |           |                            |

Conception et rédaction : SOS Villages d'Enfants France

Impression : Dejalink

Photos : Katerina Ilievska, Cécile Burban, SOS Villages d'Enfants Mali, Christian Martinelli, SOS Villages d'Enfants, Danielle Pereira, SOS Archives, Daniel van Moll, Le Jas, Téléparis

SOS Villages d'Enfants est adhérente à France générosités, Syneas, Unifaf, Coordination SUD et CHD (Coordination Humanitaire et Développement).

SOS Villages d'Enfants  
6 Cité Monthiers - 75009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25  
[www.sosve.org](http://www.sosve.org)  
[contact@sosve.org](mailto:contact@sosve.org)



## « Qui m'aime m'écoute ! »...



S'il y a deux choses qui sont essentielles dans une vie d'enfant et qui l'aident à devenir un adulte et aussi une belle personne, ce sont bien l'affection et l'écoute. C'est cette recette faite de deux simples ingrédients qui lui permet de poursuivre son chemin et de construire son avenir dans la sérénité.

Ces ingrédients fondamentaux, dont chaque enfant a besoin pour grandir, et qui sont au cœur de l'action quotidienne de SOS Villages d'Enfants, le programme « *Qui m'aime m'écoute !* » les a réunis. Chaque enfant doit pouvoir aimer et être aimé en retour ; il doit également pouvoir exprimer ses droits, être écouté et surtout compris.

Cependant, que ce soit en France ou dans le monde, les droits fondamentaux des enfants ne sont pas toujours respectés.

Dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants s'est fortement mobilisée autour de cette cause pour la faire mieux connaître. Cela a permis également de développer la visibilité de notre association en tant qu'acteur référent de la protection de l'enfance.

Elle a bénéficié d'une reconnaissance institutionnelle et plusieurs supports ont choisi de mettre à l'honneur son action. C'est bien la preuve de la légitimité de notre association sur la question des droits de l'enfant.

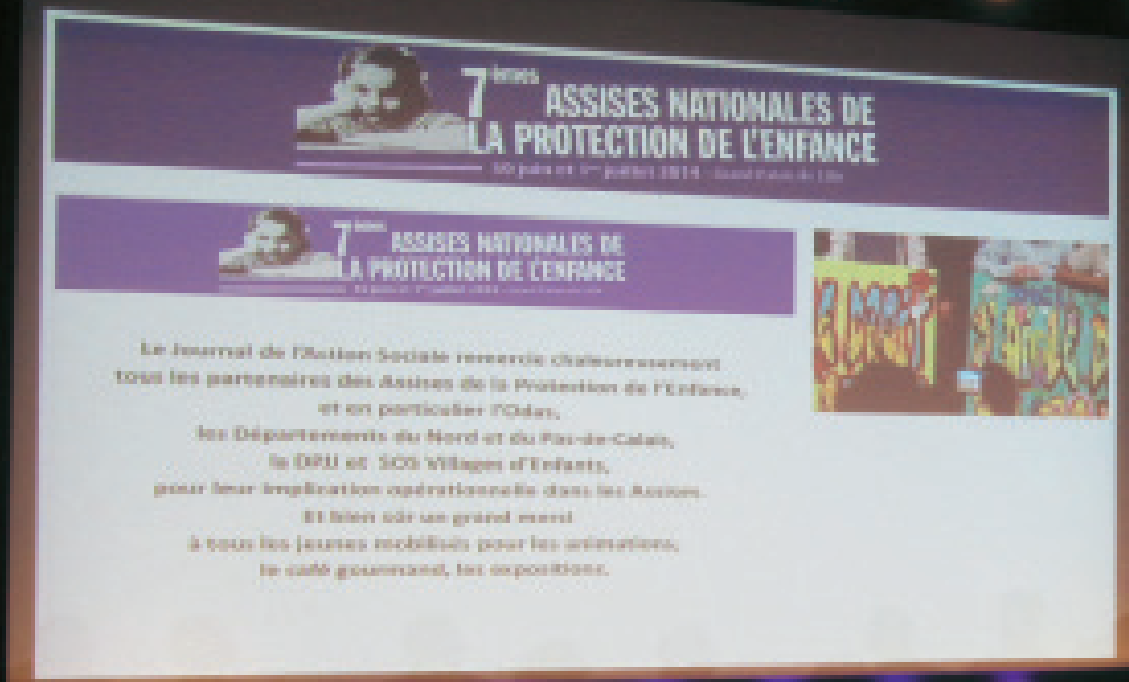
Nous saisissons cette opportunité pour inviter chacun d'entre vous à faire écho à cette parole des enfants, parfois ignorée et trop souvent bafouée :

« *Qui m'aime m'écoute... et me protège !* »

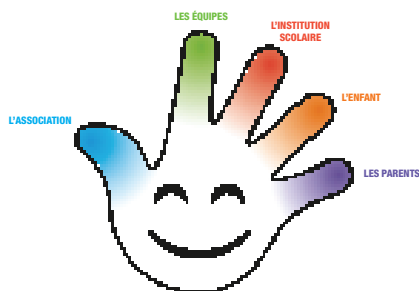
Pierre PASCAL  
Président

Gilles PAILLARD  
Directeur général

# 2014 EN IMAGES



Les droits de l'enfant à l'honneur avec les enfants des villages SOS lors des Assises nationales de la protection de l'enfance



## Pygmalion

2014 a vu le lancement et le déploiement dans les villages d'enfants SOS du programme Pygmalion autour de la réussite scolaire.



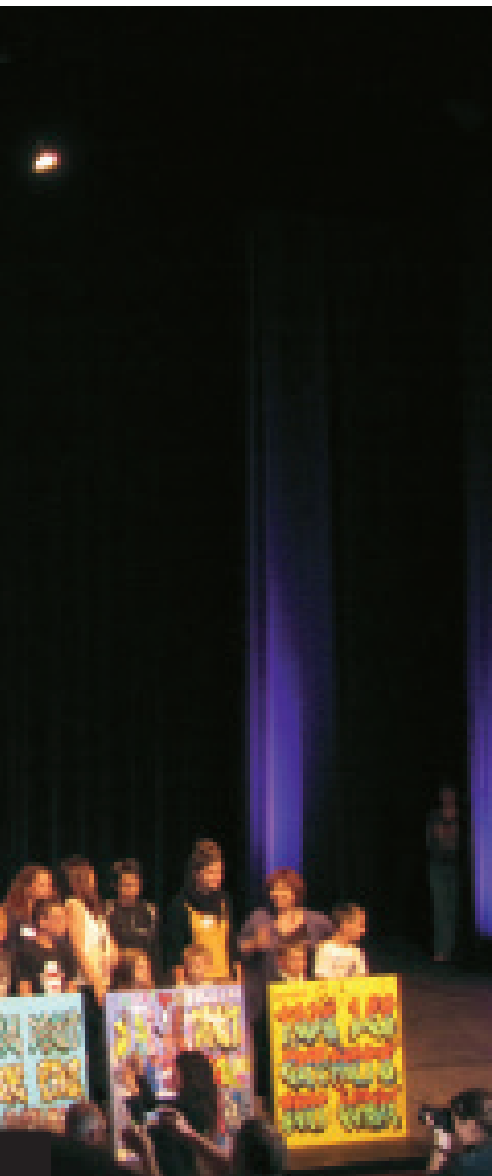
## Inauguration au Mali

Le 4<sup>e</sup> village d'enfants SOS du Mali a été inauguré à Kouloum le 2 février.



## Un moment d'émotion

Le 10<sup>e</sup> anniversaire du village d'enfants SOS de Sainte-Luce a été célébré avec une large participation des enfants et des jeunes.



## Opération « Qui m'aime m'écoute »

SOS Villages d'Enfants a lancé une campagne inédite de communication et d'interpellation du grand public autour des droits de l'enfant.

## Ebola : face à l'urgence

SOS Villages d'Enfants France a contribué à hauteur de 100 000 € au financement du programme d'urgence lancé par SOS Villages d'Enfants International en faveur des enfants isolés dans les pays touchés par l'épidémie.



## Démarche qualité

100 % des villages d'enfants SOS ont eu une évaluation externe qui s'est avérée très satisfaisante.

## Une journée exceptionnelle

Près de 2 000 personnes assistaient à la célébration des 25 ans de SOS Villages d'Enfants Madagascar le 20 novembre, jour anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, en présence de la ministre malgache de la Culture, de l'Artisanat et du Patrimoine.



**« Un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et peut aimer en retour »**

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée en 1956 dans le nord de la France, à partir d'un concept qui a vu le jour en Autriche en 1949. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur

une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé.

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International<sup>(1)</sup> :

- Présente dans 134 pays
- Près de 80 000 enfants et jeunes accueillis dans 560 villages d'enfants SOS
- Près de 2 400 structures et programmes sociaux, éducatifs et de santé
- Plus d'un million et demi de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes), services ponctuels et jours de prise en charge<sup>(2)</sup>

(1) Chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2015

(2) Hors programmes d'urgence

## Nos valeurs

À l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

## Le lien fraternel, une réelle ressource pour l'enfant

Le maintien du lien fraternel participe à l'équilibre des enfants, favorise la réparation de leurs traumatismes et constitue un important facteur de réussite pour leur avenir.

## Les droits de l'enfant

SOS Villages d'Enfants agit dans l'esprit de la Convention des droits de l'enfant et dans le respect des cultures, des croyances et des lois propres à chaque pays. Elle met tout en oeuvre pour que les droits élémentaires des enfants soient respectés.

## Enracinement local et respect des traditions

Tout le personnel est recruté localement. Les enfants sont élevés dans leur culture, leur religion, leurs traditions.

*« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert »*

Projet associatif SOS Villages d'Enfants



*« Chaque enfant a sa place dans une famille et doit grandir dans un climat d'affection, de respect et de sécurité »*

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

*« Comment comprendre et apprendre à survivre à l'absence de ses parents, quand le jour il fait nuit et que plus jamais vous n'irez dans leurs bras...*

*La peur, l'insécurité affective, l'angoisse étaient présentes à chaque instant.*

*Et tout est allé très vite... On a été conduits avec mes frères et sœurs dans une nouvelle maison, où nous attendait une dame qui s'occuperait de nous, tous ensemble.*

*Je me suis senti sauvé du vide.*

*Ce jour là, la vie m'a fait deux cadeaux : ne pas être séparé de mes frères et sœurs et une maman SOS pleine d'attention, de tendresse, de force et de courage.*

*Maintenant je suis moi aussi parent et papi et je sais au fond de moi que mes parents quelque part sont rassurés de savoir que nous n'avons pas été dispersés, séparés, et que notre vie s'est reconstruite doucement au village d'enfants SOS. »*

C. B., ancien enfant d'un village SOS

# La gouvernance

## L'Assemblée générale

Elle est composée de 198 membres adhérents. Les membres adhérents sont agréés par le Conseil d'administration. Ils règlent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée générale.

La qualité de membre de l'association se perd :

1. par la démission ;
2. par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Conseil d'administration, sauf recours à l'Assemblée générale. Dans ce dernier cas, le membre intéressé peut, s'il le souhaite, faire figurer sa demande d'explication à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;
3. par la dissolution, en ce qui concerne les personnes morales.

L'Assemblée générale s'est tenue le 14 juin 2014 au siège de l'association.

## Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue, pour trois ans, par l'Assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.

Il prend toutes décisions nécessaires au fonctionne-

ment de l'association et en détermine la politique générale. Il élit en son sein le président et les membres de la Commission exécutive. Les nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée générale du 14 juin 2009 fixent à 25 le nombre maximum d'administrateurs. Il s'est réuni 5 fois en 2014. Le Conseil d'administration a accueilli quatre nouveaux administrateurs, lors du renouvellement de son mandat (3 ans) par l'assemblée générale du 14 juin. Par décret du Premier ministre, Geneviève Avenard, qui était membre du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants, a été nommée Défenseuse des enfants, adjointe du Défenseur des droits.

## Le Président

Pierre Pascal est président du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis 1993.

## La Commission exécutive

Elle est habilitée à prendre toute décision courante dans le cadre des pouvoirs que lui délègue le Conseil d'administration pour 3 ans. Elle prépare les décisions à lui soumettre. Elle s'est réunie 8 fois en 2014.

## La Commission des finances

La Commission des finances prépare les projets de budget et exerce une fonction de contrôle interne. Elle s'est réunie 4 fois en 2014.

## Tous les membres de ces instances apportent leur concours au fonctionnement de l'association à titre bénévole.

### Commission exécutive

#### Pierre Pascal

Directeur honoraire aux ministères de la Santé et du Travail  
Inspecteur général honoraire des affaires sociales  
Président

#### Jean-Pierre Rousselot

Inspecteur général honoraire des Charbonnages de France  
Vice-Président

#### Daniel Barroy

Chef de mission de la photographie au ministère de la Culture  
Vice-Président et représentant au Sénat international

#### Marie-Claude Hamon

Ancienne chargée de mission à Electricité de France  
Vice-Présidente

#### Françoise Rouch

Ancien Directeur Régional et Départemental des affaires sanitaires et sociales  
Secrétaire

#### Serge Gouteyron

Ancien Directeur Directeur Général. Gérant de société  
Trésorier

#### Joëlle Voisin

Inspectrice générale honoraire des affaires sociales  
Membre de la commission exécutive

#### Pierre-Marie Favrot

Consultant en organisation et gestion de projets  
Membre de la commission exécutive

### Autres administrateurs

#### Jean-Claude Angoulvant

Consultant en protection sociale.  
Ancien directeur d'une caisse de retraite

#### Geneviève Avenard

Directrice générale de l'ACODEGE – Côte d'Or (Association d'accompagnement des personnes handicapées) –  
démission en 2015

#### David Aubin

Chef d'entreprise

#### Pierre Bollon

Délégué général de l'AFG (Association Française de la Gestion financière)

#### Jean-Louis Boujon

Vice-Président de la fédération française de rugby.  
Ancien directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire.  
Président honoraire de l'International School Sports Federation

#### Christine Chirol

Directrice honoraire des Relations internationales à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

#### Bernard Douche

Directeur honoraire du service interentreprises de Médecine du Travail de Meurthe-et-Moselle

#### Paule Drouault-Gardrat

Avocat spécialisé en droit pharmaceutique

#### André Dubuc

Ancien directeur général du Centre historique minier du Nord Pas-de-Calais

#### Claire Galéotti

Ancienne Proviseuse de lycée

#### Philippe Lesage

Consultant en recrutement

#### Maïté Prévot

Ancien responsable de laboratoires de recherche – développement dans la métallurgie

#### Michel Raffoul

Conseil en communication éditoriale

#### Michel Rémond

Secrétaire général et Président honoraire du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA)

#### Anne Roux-Mattéoli

Mère de famille

#### Jean Tran Thanh Van

Directeur de recherche émérite au CNRS

#### Odon Vallet

Professeur à la Sorbonne

### Commission des finances

#### Serge Gouteyron,

Président

#### Michel Rémond

Daniel Barroy

#### Françoise Rouch

Pierre-Marie Favrot

David Aubin

### Administrateurs honoraires

#### Philippe Barbieux

Jean Gouvy

Jean-Pierre Legrand

Hélène Rötig

#### Francis Seitz

Evelyne Thion

Hélène Zozaya



## La Direction

Le Conseil d'administration nomme, sur proposition du président, un directeur général chargé de mettre en œuvre la politique de l'association, telle que définie par les instances associatives.

Le directeur général reçoit une délégation expresse de pouvoirs du président sous l'autorité duquel il est placé. Les directives, qui lui sont transmises par le président, résultent des décisions du Conseil d'administration et de la Commission exécutive.

Le directeur général est chargé de mettre en œuvre tous les moyens de l'association pour répondre au mieux à son objet social, dans l'esprit de son projet associatif. Il est garant de la bonne application des projets pédagogiques des villages d'enfants SOS et établissements et a une obligation de résultat quant à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Il s'appuie sur une équipe de directeurs d'établissements et de services opérationnels au siège social. Le directeur général participe aux travaux de la Commission exécutive et du Conseil d'administration.

D'autres directeurs et salariés de l'association peuvent être appelés par le président à assister avec voix

consultative aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et de la Commission exécutive.

## Vie associative

SOS Villages d'Enfants est une association indépendante, membre :

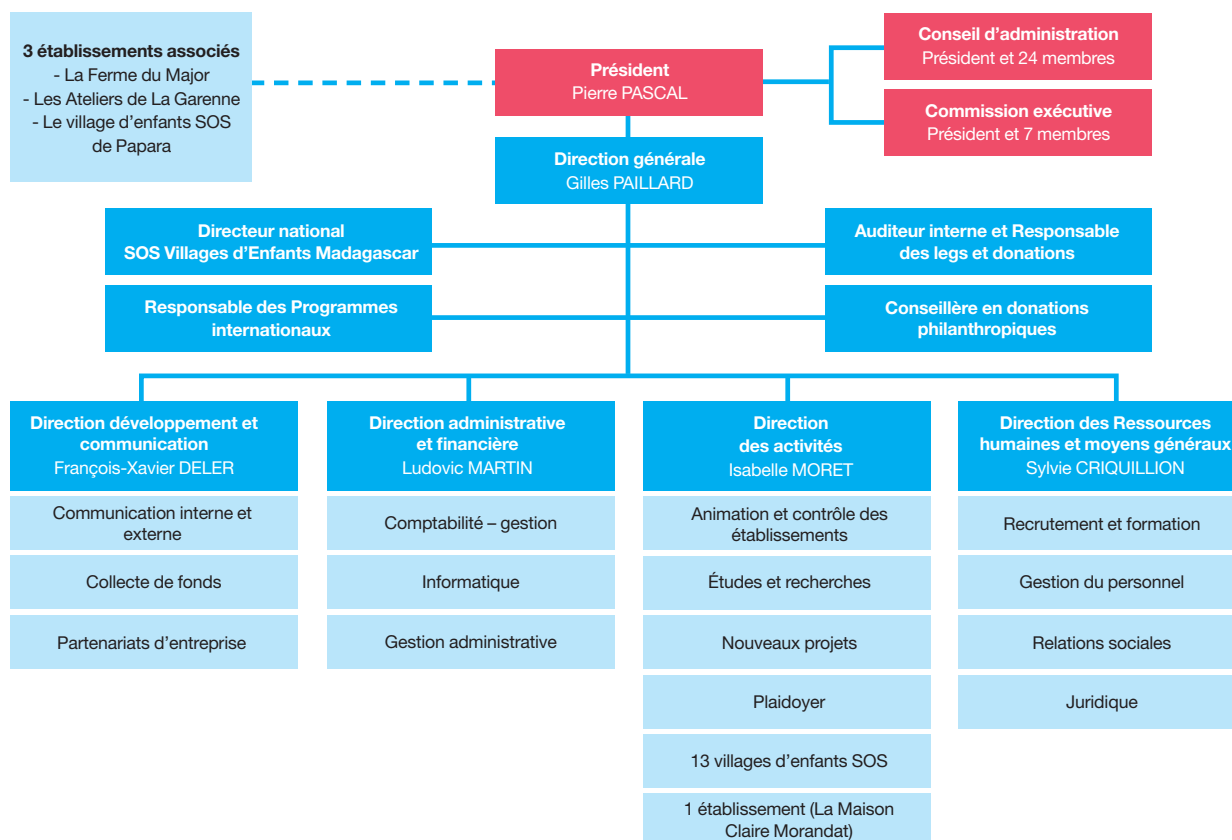
- du Comité de la Charte du don en confiance,
- de France générosités,
- de Coordination Humanitaire et Développement (CHD),
- de Coordination SUD,
- du Syneas\*.

Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration du mois de mai, consacré à l'arrêté des comptes, et à l'Assemblée générale.

En plus de la revue trimestrielle *Villages de joie*, les membres adhérents reçoivent, deux fois par an, une communication spécifique : « la Lettre aux adhérents ».

\*Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale.

### Association SOS Villages d'Enfants France





L'année 2014 a été marquée par :

- Le lancement du programme Pygmalion autour de la réussite scolaire
- L'évaluation externe

- Le 10<sup>e</sup> anniversaire du village d'enfants SOS de Sainte-Luce sur Loire
- La rénovation des villages d'enfants SOS de Busigny et Neuville Saint-Rémy

SOS Villages d'Enfants prend en charge des fratries dans le cadre de la politique de protection de l'enfance. Les décisions de placement des enfants accueillis sont, le plus souvent, prises par les juges des enfants qui les confient aux services de protection de l'enfance des conseils généraux.

SOS Villages d'Enfants propose une prise en charge adaptée à des fratries pour lesquelles :

- les services de l'aide sociale à l'enfance anticipent un placement dans la durée
- les relations fraternelles constituent une ressource pour chaque enfant.

**SOS Villages d'Enfants assure la gestion de :**

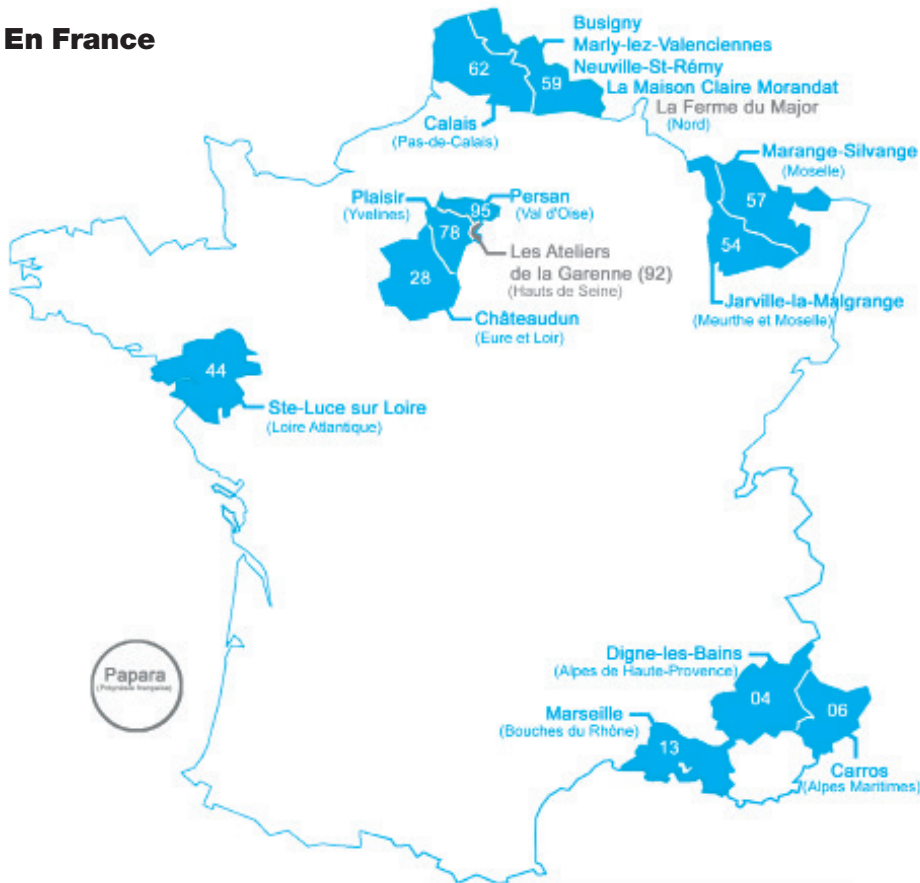
- 13 villages d'enfants en France métropolitaine
- un établissement pour jeunes de 16 à 21 ans (La Maison Claire Morandat)

**et soutient :**

- 2 établissements d'insertion : La Ferme du Major à Raismes (59) et Les Ateliers de La Garenne à Nanterre (92)
- un village d'enfants SOS en Polynésie française.

**SOS Villages d'Enfants France accompagne près de 1 000 bénéficiaires.**

## En France



Près de 1 000 bénéficiaires

## Le village d'enfants SOS

Une dizaine de maisons regroupées ou dispersées au sein d'une zone d'habitation

### LA MAISON COMMUNE

Regroupe les bureaux, des salles dédiées aux activités éducatives et des lieux d'accueil pour les visites des parents.

### LA MAISON FAMILIALE

Prévue pour accueillir 4 à 6 enfants, elle est conçue avec une vaste pièce pour la vie commune, des chambres et un petit jardin.



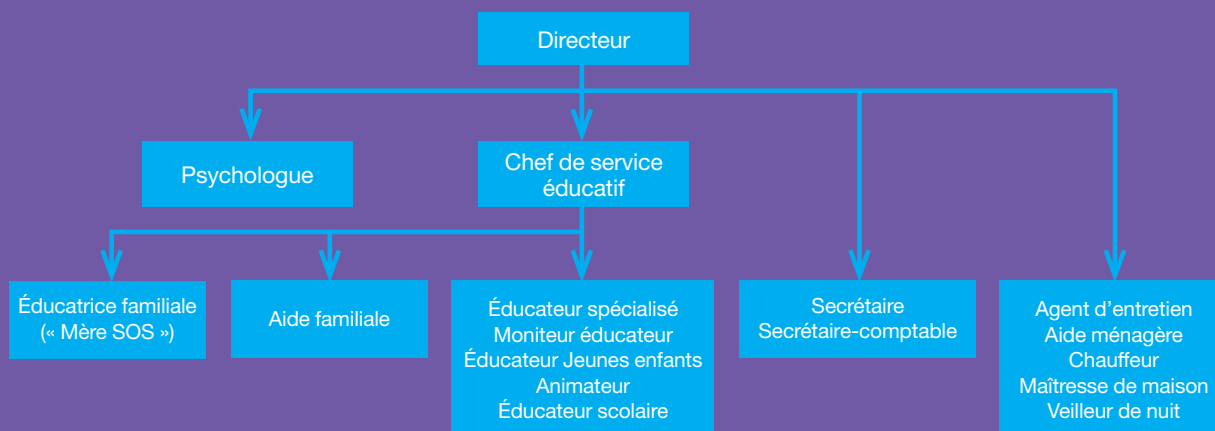
### L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AUTOUR DU DIRECTEUR ET DU CHEF DE SERVICE

Composée d'environ 30 professionnels :  
Éducatrices familiales, aides familiales, psychologue(s), éducateurs, animateur(s), assistants (administration et comptabilité), aides ménagères, agent(s) d'entretien.

### LES FRÈRES ET SŒURS

En partageant leur vie quotidienne, les fratries poursuivent leur histoire commune et développent leurs liens.  
Environ 50 enfants sont accueillis dans le village d'enfants SOS.

## Schéma d'un village d'enfants SOS en France



## Les 5 spécificités de l'accueil en village d'enfants SOS

A la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement, les villages d'enfants SOS proposent un accompagnement qui permet aux enfants de :

### 1. Grandir dans un cadre de vie de type familial

Les enfants sont accueillis dans une maison semblable à celles de l'environnement immédiat. Ils investissent leur territoire : « *C'est notre maison...* » et participent et s'impliquent dans la vie quotidienne et les événements familiaux. Ils sont ainsi préparés à une autonomisation progressive.

### 2. Vivre avec leurs frères et sœurs

Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association met tout en œuvre pour permettre aux enfants accueillis de vivre avec leurs frères et sœurs. L'accueil des frères et sœurs en village d'enfants SOS permet ainsi que le placement ne soit pas un temps suspendu dans la vie de l'enfant.

### 3. S'appuyer sur une relation éducative et affective stable

SOS Villages d'Enfants propose un accompagnement s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale (mère SOS), figure d'attachement. Elle assure l'accompagnement quotidien des enfants et leur permet de grandir dans un climat d'affection, tout

en respectant leur histoire familiale. Tout est mis en œuvre pour le maintien des liens familiaux nécessaires au développement de l'enfant, dans le respect des attendus du juge des enfants ou des recommandations des services de l'aide sociale à l'enfance.

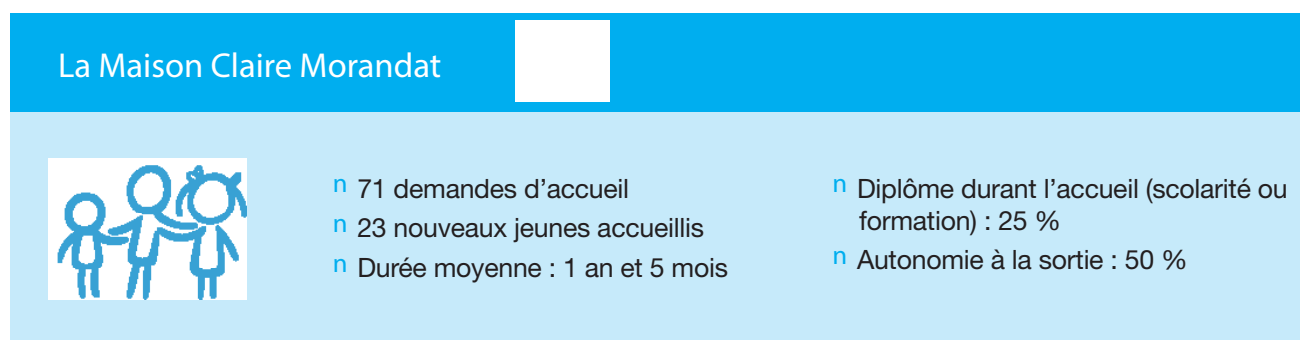
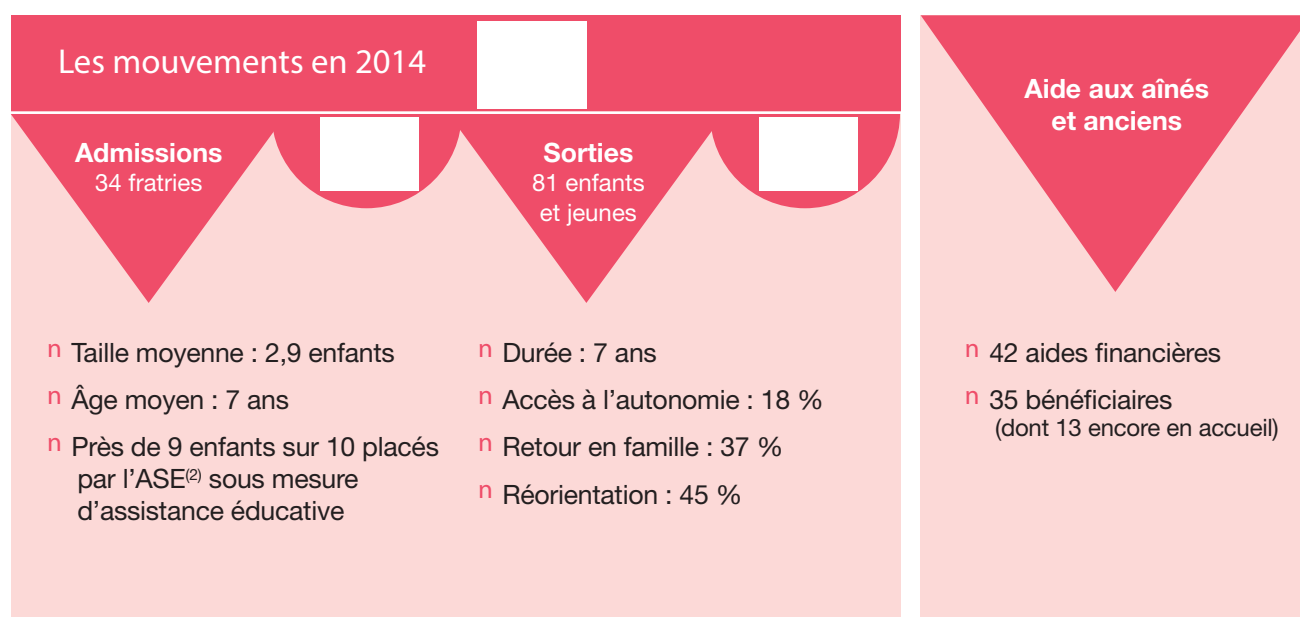
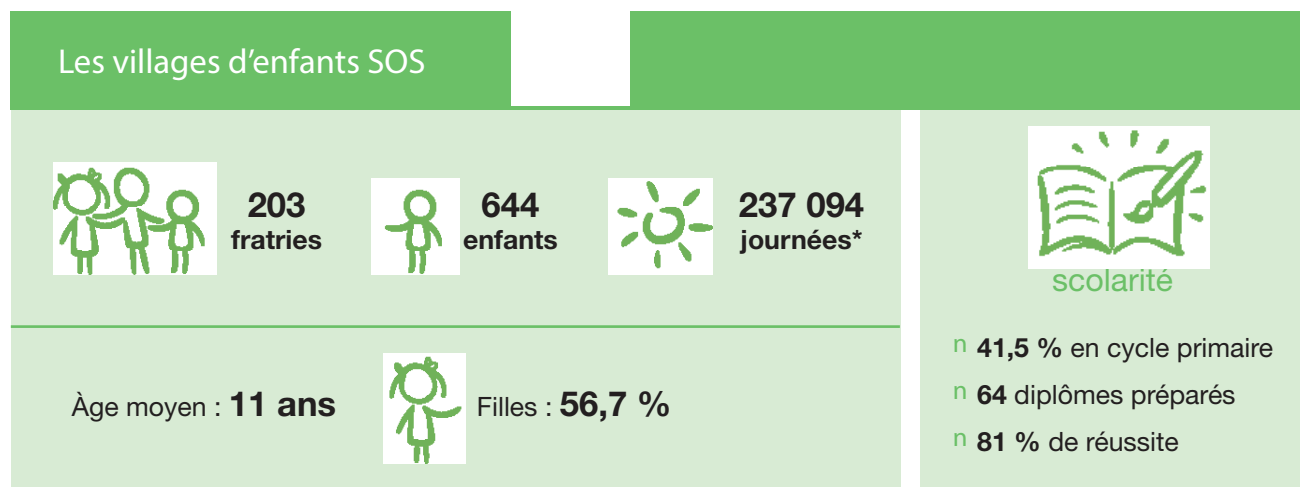
### 4. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire

L'équipe éducative pluridisciplinaire, dont fait partie l'éducatrice familiale, accompagne l'enfant et prend l'ensemble des décisions le concernant. Le projet d'accompagnement personnalisé, auquel chaque enfant est associé, s'appuie sur un bilan précis, définit des objectifs et est soumis à évaluations régulières.

### 5. Être préparés à une vie d'adulte autonome et responsable

L'accompagnement progressif vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle sont au cœur des préoccupations de SOS Villages d'Enfants. Pendant toute la durée d'accueil des enfants et des jeunes, les équipes sont attentives à proposer un accompagnement scolaire ambitieux et de qualité, des activités d'éveil culturel, artistique et sportif, un travail sur les liens avec les parents, des dispositifs progressifs d'accès à l'autonomie, un droit effectif à la participation.

## Informations et chiffres clés<sup>(1)</sup>



(1) au 31 décembre 2014

(2) Aide Sociale à l'Enfance

\*Nombre de journées des 13 villages d'enfants SOS et de La Maison Claire Morandat

## PROJETS PÉDAGOGIQUES ET PROGRAMMES

### Lancement et déploiement du programme « Pygmalion » sur la réussite scolaire



Après avoir défini les grandes orientations de l'association en matière de réussite scolaire et après avoir expérimenté une vingtaine de nouvelles pratiques d'accompagnement scolaire dans l'ensemble des villages d'enfants SOS en 2012/2013, l'année 2014 a été celle de la mutualisation de tout ce travail sous la forme d'un programme associatif baptisé « Pygmalion ». Celui-ci, porté par le groupe de travail dédié à la scolarité, a fait l'objet de la publication d'un guide en juin 2014.

Dès la rentrée scolaire 2014/2015, munis de ce document stratégique, les directeurs de villages d'enfants ont présenté ce programme à leurs équipes ainsi que leur plan d'action pour déployer progressivement les actions du programme relevant des établissements (liens avec les écoles, suivi personnalisé de la scolarité de l'enfant, lien avec les parents).

Parallèlement, les actions du programme relevant du siège se sont mises en place :

- la fonction d'éducateur scolaire en village d'enfants SOS a été redéfinie afin d'être en phase avec les objectifs du programme, et les 4 villages d'enfants SOS n'ayant pas de poste ont pu recruter sur les fonds privés. Aujourd'hui, tous les villages d'enfants SOS comptent un éducateur scolaire dans leurs effectifs ;
- la première rencontre annuelle des éducateurs scolaires a été organisée le 20 juin 2014 avec pour ob-

jectif de créer une dynamique-métier autour de ce professionnel-clé du programme ;

- le séminaire des psychologues s'est tenu en novembre 2014 et a abouti à la production d'un écrit collectif sur la scolarité des enfants placés qui viendra enrichir la vision de l'association ;
- le PPAS (Projet Personnalisé d'Accompagnement Scolaire) a été conçu et lancé sous forme expérimentale auprès d'un échantillon d'enfants dans l'ensemble des villages d'enfants SOS. Un bilan est prévu en 2015 avant la généralisation de ce document dès la rentrée 2015-2016 dans sa version consolidée par l'expérimentation ;
- dans la perspective de susciter des partenariats locaux, le programme Pygmalion a été largement diffusé aux partenaires habituels des villages d'enfants SOS : directions enfance et famille des conseils généraux et directions académiques des services de l'éducation nationale et écoles de proximité ;
- enfin, le programme a fait l'objet de plusieurs communications publiques faisant suite à des manifestations d'intérêt tant pour sa méthodologie innovante que pour son contenu ambitieux. C'est ainsi qu'à la demande du conseil général du Pas-de-Calais, le directeur du village d'enfants SOS de Calais, et la responsable du projet au siège, ont présenté le programme et sa déclinaison locale au cours d'une réunion de bilan du schéma départemental de protection de l'enfance, en décembre 2014. Il a également été présenté aux membres du groupe de travail « enfance-famille » de l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée).

## Démarche continue d'amélioration de la qualité

L'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements est prévue par le code de l'action sociale et des familles (CASF) et a été introduite dans ce code par la loi du 2 janvier 2002 « rénovant l'action sociale et médico-sociale ». Elle a pour objectif de s'assurer de la mise en oeuvre effective du droit des bénéficiaires à une prise en charge et à un accompagnement de qualité, adaptés à leurs besoins (article L. 311-3, 3° du CASF).

Elle apprécie également la capacité de l'établissement concerné à réaliser les missions qui lui sont confiées et la qualité de ses activités au regard de son autorisation.

C'est une étape dans une démarche collective continue d'amélioration de la qualité à laquelle les enfants et leurs parents sont associés.

Inscrits dès 2003 dans cette logique d'amélioration de la qualité, tous les établissements de SOS Villages d'Enfants ont mené une 1<sup>re</sup> évaluation interne en 2007, puis une seconde en 2012, pour aboutir durant l'année 2014, à une évaluation externe, conduite par deux évaluateurs du Cabinet RH & Organisation.

Les équipes s'étaient préparées à cette évaluation au cours de l'année 2013, en particulier par la réalisation d'une évaluation « à blanc ».

En plus de garantir le respect des obligations réglementaires, l'évaluation externe a eu pour objectif de valoriser les atouts du projet associatif et sa déclinaison par les établissements, en suggérant un certain nombre de recommandations et révélant ainsi de nouveaux axes de progrès à travailler.

L'évaluation externe portait sur l'étude des documents réglementaires, l'observation sur le terrain et des entretiens individuels ou collectifs. Elle a ainsi permis de mettre en valeur la spécificité du type d'accueil en village d'enfants SOS ainsi que l'engagement et le professionnalisme des équipes et la qualité de l'accompagnement des enfants que nous accueillons. « *Les relations durables avec un adulte référent, le cadre de vie ordinaire et stable, le lien fraternel maintenu constituent un contexte favorable à la personnalisation de l'accompagnement* » (extrait de la synthèse présentée par les évaluateurs).

## Participation des jeunes

En 2014, l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) a franchi une nouvelle étape en réalisant, en totalité, une enquête de progrès auprès des enfants et jeunes des villages d'enfants SOS.

Le questionnaire abordait de nombreux thèmes : la vie quotidienne au village d'enfants SOS, les loisirs mais aussi l'écoute, les relations avec les professionnels et avec la famille, l'accompagnement vers l'autonomie, le respect de l'intimité ou encore la discrimination. Cependant les jeunes avaient décidé ne pas aborder de questions liées à l'histoire personnelle et l'intimité de chacun.

Les jeunes représentants de l'ENCJ, très impliqués dans l'information de leurs pairs, ont accompagné



l'enquête entre décembre 2013 et janvier 2014. Elle a fortement mobilisé comme en témoigne le taux de participation de 82 % !

La photographie des perceptions que cette enquête propose, au niveau national comme au niveau de chaque établissement, est très complète et précise. Elle est aussi globalement très positive : les enfants et jeunes apprécient leur cadre de vie et les activités et loisirs qui leur sont proposés. Elle montre également des enfants et des jeunes qui :

- se sentent majoritairement en sécurité et savent pouvoir s'appuyer sur des adultes attentifs ;
- pensent que leur famille est respectée par les professionnels ;
- se sentent plutôt bien dans leur école et aidés au sein du village d'enfants SOS pour réussir leur scolarité.

Pour autant, cette enquête de progrès ouvre également la voie à des améliorations notamment en identifiant :

- des domaines où la prise en compte de la parole de l'enfant et sa participation peuvent être encore renforcées ;
- des points de fragilité dans la socialisation hors village d'enfants, liés en particulier au manque de discrétion à l'école et à certaines réticences du voisinage ;
- des sujets de réflexion pour tous : Comment mieux concilier sécurité et respect de l'intimité ? Comment prévenir les réticences des jeunes à s'engager dans un suivi psychologique pourtant important pour les aider à se (re)construire ?

Une plaquette, diffusée le 20 novembre 2014, présente les principaux résultats.

Les élections pour la 3<sup>e</sup> mandature se sont déroulées dans les villages d'enfants SOS et à La Maison Claire Morandat entre juin et septembre 2014. Les nouveaux élus se sont rencontrés pour la 1<sup>re</sup> fois fin octobre 2014. Ils ont vécu quelques jours particulièrement intenses puisque consacrés à la fois à l'ENCJ et au VESOS Trophy.

## Plaidoyer autour des droits de l'enfant

En 2014, l'engagement de SOS Villages d'Enfants autour des droits de l'enfant s'est amplifié.

SOS Villages d'Enfants a participé aux deux comités d'entente Protection de l'enfance de l'institution du Défenseur des droits et a été invitée à l'événement organisé par Mme Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, pour célébrer la signature par la France du troisième protocole additionnel à la Convention des droits de l'enfant. À cette occasion, les murs du ministère s'étaient parés des fresques réalisées par des enfants des villages SOS lors des Assises nationales de la protection de l'enfance.

Le guide « Défendre les droits de l'enfant », réalisé par SOS Villages d'Enfants International et le Conseil de l'Europe, auquel l'association française a contribué avec la CNAPE, a été officiellement lancé lors de la conférence du Conseil de l'Europe « Grandir avec les droits de l'enfant » qui a eu lieu les 27 et 28 mars 2014 (à Dubrovnik en Croatie).



SOS Villages d'Enfants et la CNAPE ont diffusé une prise de position commune le 20 novembre 2014, 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Enfin, SOS Villages d'Enfants et la CNAPE participent au projet « former aux droits de l'Enfant les professionnels de la prise en charge alternative » qui a reçu le soutien de la Commission européenne et du Défenseur des Droits de l'Enfant. Ce projet se déroulera en 2015 et 2016 avec pour objectif de concevoir puis mettre en œuvre des modules de formation, à la question des droits de l'enfant. Ce projet est porté par 8 associations nationales (Bulgarie, Croatie, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Roumanie).

### Le label du Défenseur des droits

L'ensemble de la campagne « *Qui m'aime m'écoute !* » a bénéficié du label créé par le Défenseur des Droits à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. L'obtention de ce label est une marque de reconnaissance du travail de SOS



Villages d'Enfants dans la promotion et la défense des droits de l'enfant.

L'agenda 2014-2015 de SOS Villages d'Enfants, qui met en avant la CDE en soulignant 8 droits fondamentaux, chacun illustré par des fresques réalisées par des enfants des villages SOS, a également reçu ce label.

## Partenariats et interventions à des journées de réflexion

### 7<sup>es</sup> Assises nationales de la protection de l'enfance (30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2014, Lille)

Pour la quatrième année consécutive, SOS Villages d'Enfants était partenaire des Assises de la protection de l'enfance qui ont rassemblé près de 2000 professionnels issus d'un large panel d'institutions (ministères, conseils généraux, Protection judiciaire de la jeunesse, associations) et représentant différents métiers (travailleurs sociaux, juristes, magistrats, cadres, chercheurs...).





Les enfants à l'honneur

Le thème choisi par les organisateurs cette année : « Prévention – Prise en charge – Malgré le poids du système changeons de paradigme ».

SOS Villages d'Enfants a pu partager son savoir-faire à travers différentes contributions :

- la présentation de la méthodologie de la recherche par les pairs « *Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde* » au cours d'un atelier sur les parcours des enfants pris en charge en protection de l'enfance ;
- plusieurs moments importants dans l'animation des Assises :
  - ouverture de la manifestation par un spectacle de danse hip-hop assuré par des jeunes de la Maison Claire Morandat et de villages d'enfants SOS ;
  - exposition des totems peints par les enfants du village d'enfants SOS de Jarville dans le hall du Grand Palais ;
  - réalisation par une vingtaine d'enfants d'une fresque de 8 tableaux représentant chacun un droit qui leur paraissait essentiel. Ce travail, élaboré en amont des Assises et encadré par une artiste, a été exposé dans le Grand Palais et présenté sur scène au public au moment de la clôture, en présence de Mme Marie Derain, Défenseuse des enfants, de Mme Christiane Taubira, Garde des Sceaux, et de Mme Laurence Rossignol ;
- un stand très fréquenté par les participants.

Le Défenseur des droits a choisi d'utiliser les tableaux créés par les enfants de SOS Villages d'enfants pour la couverture de son rapport 2014 consacré aux droits de l'enfant, en lien avec les 25 ans de la Convention des droits de l'enfant.

## Prises de position de l'association au cours d'auditions publiques

### Audition par la commission des affaires sociales du Sénat sur le bilan de la loi du 5 mars 2007

Mardi 4 mars 2014, SOS Villages d'Enfants a été auditionnée par la commission sénatoriale des affaires sociales dans le cadre d'une mission d'information sur la protection de l'enfance ayant pour objet d'étudier la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, et de formuler des propositions d'amélioration du système actuel.

Mesdames les sénatrices Muguette Dini, sénatrice du Rhône, et Michelle Meunier, sénatrice de Loire-Atlantique, ont été attentives à la présentation de Ludovic Niccoli, directeur du village d'enfants SOS de Sainte-Luce, et Sandrine Dottori, chargée de mission « études et innovation » (siège), autour de l'application de loi de 2007 dans les territoires.

Tout en rappelant l'adhésion générale de SOS Villages d'Enfants à l'esprit de cette loi, ces échanges ont permis d'insister plus particulièrement sur deux points méritant, selon l'association, d'être approfondis : les liens parents-enfant pendant le placement et l'accompagnement des jeunes majeurs à la sortie du placement.

### Propositions à Mme Laurence Rossignol sur les aménagements à apporter à la loi du 5 mars 2007

Dans le cadre des travaux législatifs en cours dans le champ de la protection de l'enfance, Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a lancé une concertation élargie sur la protection de l'enfance avec les principaux acteurs intervenant dans ce secteur. Afin d'engager une réflexion sur les priorités à mettre en œuvre, plusieurs réunions et tables rondes ont été organisées depuis le mois de novembre 2014 (présidents et vice-présidents des conseils généraux, délégation de jeunes adultes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance...). Vendredi 5 décembre 2014, les associations du champ de la protection de l'enfance étaient à leur tour reçues et entendues par Mme Rossignol. SOS Villages d'Enfants y était représentée par Gilles Paillard

et Sandrine Dottori. En amont de cette rencontre, les directeurs des villages d'enfants SOS avaient été consultés, en particulier sur les questions touchant à la gouvernance territoriale de la protection de l'enfance. Les propositions de l'association ont ensuite été formalisées et adressées à Mme Laurence Rossignol, autour de 4 thèmes :

- le Projet pour l'enfant ;
- le placement à long terme ;
- la participation des parents ;
- l'accompagnement des jeunes majeurs à l'issue d'une mesure de protection de l'enfance.

## Audition du Directeur Général à l'Assemblée nationale

Gilles Paillard a été auditionné lundi 22 septembre à l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2015.

Il a alerté ses interlocuteurs sur les difficultés croissantes auxquelles se heurtent les associations pour assurer le financement de leurs actions de solidarité, difficultés qui ne manqueraient pas d'être aggravées par la remise en cause de l'exonération de la taxe sur les transports.

## ACTUALITÉS DES VILLAGES ET ÉTABLISSEMENTS

### Busigny

#### Rénovation du village

Busigny est le 1<sup>er</sup> village d'enfants SOS né en France et le second dans le monde. Aujourd'hui, le village d'enfants SOS de Busigny est autorisé par le département à accueillir 60 enfants dans 12 maisons familiales. Après 60 ans d'activité, les maisons n'étaient plus adaptées à la vie quotidienne familiale.

Les travaux, essentiellement axés sur l'aménagement des rez-de-chaussée, la réfection des cuisines, des salles de bains, des murs et des sols, ont commencé en mars 2014. Ils devraient se poursuivre jusqu'en avril 2015.

Les visites après rénovation ont suscité l'enthousiasme auprès des enfants, des jeunes et des salariés. « *Les maisons sont plus spacieuses et pratiques, ce qui me permet de gagner du temps au quotidien* », souligne une mère SOS.



Busigny : un vaste programme de rénovation

Le directeur, Olivier Dricot, évoque « *une grande solidarité qui règne pendant ces travaux. Toutes les équipes participent et sont mobilisées, même si elles ne sont pas directement concernées. Les jeunes sont associés aux décisions et tous les enfants s'adaptent à la nouvelle organisation* ».

Ce vaste programme ne pourrait se faire sans le soutien financier d'entreprises partenaires (voir page 33).

## Calais

### Mission d'inspection et de contrôle

Le village d'enfants SOS de Calais a reçu du 16 au 18 novembre 2014 la mission d'inspection et de contrôle du conseil général du Pas-de-Calais. Composée de trois personnes, celle-ci s'est attachée à vérifier, avec des grilles d'inspection, la déclinaison de trois niveaux de contrôle : stratégique, organisationnel et prestations rendues. L'audit a été présenté par M. Patrick Miquel, Directeur de l'Enfance et de la Famille. La mission d'inspection a ensuite réalisé des entretiens individuels avec les différentes catégories de professionnels (éducateurs, comptable, agents d'entretien, cadres), des visites de maisons avec interview de mères SOS, et une vérification de la « traçabilité » (sécurité, alimentation, gestion des médicaments, gestion des fugues et des urgences).

Une attention toute particulière a été portée au fonctionnement du SAFI et son inscription dans le dispositif départemental d'accueil d'urgence.

La mission a perçu un fort attachement des salariés au projet associatif, de l'engagement à tous les niveaux, de la solidarité entre les professionnels et des enfants ouverts.

## Carros

### Une aide à la gestion de la vie quotidienne

Un accord portant sur la prévention de la pénibilité et le bien-être au travail a été conclu au sein de SOS Villages d'Enfants le 30 août 2012 (pour 3 ans) et agréé le 15 janvier 2014 par la commission nationale d'agrément. Les partenaires sociaux de l'association sont ainsi convenus de la mise en place d'actions en vue d'améliorer les conditions de travail de toutes les catégories de salariés et de favoriser l'accès, pour le personnel accueillant, à des plages de temps personnel destinées à prendre en compte l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale/personnelle et à réduire l'absentéisme. Dès juin 2014, le village d'enfants SOS de Carros a mis en place des actions pour aider les mères SOS et les aides familiales dans leurs fonctions, notamment :

- l'octroi de temps de TISF (Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale) pour les maisons familiales accueillant 5 enfants, dont au moins 2 enfants âgés de moins de 6 ans. Ces temps (2 h 30 par jour sur 4 jours par semaine) permettent de diminuer la fatigue physique de l'adulte responsable ;
- la possibilité de temps de garde-relais (baby-sitting) pour les mères SOS, à raison de 2 fois 3 heures en soirée, afin de favoriser l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle et les temps de récupération.

Pour la mise en œuvre de ces actions, financées sur fonds propres associatifs, le village d'enfants SOS de Carros a établi une convention de partenariat avec un prestataire local.

L'aide apportée est vivement appréciée par les mères SOS et aides familiales concernées par ce dispositif.

## Châteaudun

### Programme d'éveil musical

Après une première phase de définition réalisée par l'association et la société « Contraste Productions », le projet a été retenu pour être mis en place au village d'enfants SOS de Châteaudun.

Les responsables du village se sont ainsi rapprochés de la ville de Châteaudun, qui leur a réservé un accueil très chaleureux. Ouvrir aux enfants de nouveaux horizons par une initiation à la pratique instrumentale, contribuer à développer leur sens esthétique, leur sociabi-

lité, accroître l'insertion du village dans la vie locale, telles sont les idées force, partagées par la municipalité et le village d'enfants SOS. Alain Rambert, directeur des Affaires culturelles, souligne : « *Nous vivons au quotidien avec les enfants du village SOS, dans nos écoles, dans nos associations. Ils sont pleinement associés à la vie locale. Nous nous réjouissons de les accueillir dans ces nouvelles activités* ». Une convention a été établie. Alain Venot, maire de Châteaudun, est enthousiaste : « *J'ai découvert avec plaisir cette initiative, dont je me réjouis pour les enfants* ». Le programme a débuté au printemps 2014 pour une vingtaine d'enfants volontaires.

Les enfants se sont répartis en quatre ateliers : violon-alto ; clarinette ; trompette ; trombone-tuba. Les séquences ont eu lieu à l'école municipale de musique. Un intervenant souligne : « *Vos enfants sont attachants, curieux et désireux d'apprendre. J'ai plaisir à travailler avec eux* ».

Pendant les vacances de Pâques, un groupe d'enfants a aussi participé à un stage d'initiation aux « steel-drums » (percussions mélodiques). Juliette et Noémie étaient ravies : « *On espère pouvoir se réinscrire l'an prochain !* ». Pour une éducatrice familiale, « *les enfants sont enchantés et cet éveil musical a un effet apaisant sur eux* ».

## Digne-les-Bains

### Accueil par un assistant familial

L'année 2014 aura été marquée pour le village d'enfants SOS de Digne par la création d'un poste d'assistant familial.

Depuis de nombreux mois, l'équipe était en recherche d'un lieu d'accueil spécialisé pour un jeune garçon de 10 ans, placé depuis plusieurs années au village d'enfants SOS et pour lequel l'accompagnement dans les maisons familiales ne pouvait pas se poursuivre.

Du fait de sa scolarisation en ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) sur Digne-les-Bains, et cette prise en charge spécialisée devant être maintenue, son accueil dans un lieu de vie familial sur la région s'avérait la seule solution envisageable.

Après des recherches infructueuses de familles d'accueil par le département, l'association a proposé au service de l'Aide Sociale à l'Enfance d'assurer le suivi et le soutien d'une famille d'accueil qui serait ainsi salariée du village d'enfants SOS.

Cette solution permettait le maintien en ITEP et le sou-

lien à la famille d'accueil par l'équipe éducative du village d'enfants SOS, en cas de problèmes importants avec le jeune et lors des périodes de congés ou d'absence de l'assistant familial.

Un homme habitant la région de Digne-les-Bains a souhaité s'investir dans cette mission. Il accueille le jeune garçon à son domicile. Il est accompagné dans sa mission par l'équipe pluridisciplinaire du village d'enfants SOS et participe aux temps de travail collectif (réunions, analyse des pratiques, formation...).

## Jarville-la-Malgrange

### L'espace de transition

Créé en décembre 2009, l'espace de transition du village d'enfants SOS de Jarville propose à des jeunes majeurs de vivre en semi-autonomie au sein d'un appartement partagé à quatre. Ils ont la possibilité d'expérimenter une autonomie progressive tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif ciblé sur le savoir-habiter, la gestion du quotidien (budget, temps et démarches administratives) ou leur projet professionnel. La première jeune femme accueillie au sein de l'espace de transition l'est quelques mois avant ses vingt et un ans et donc la fin programmée de son « contrat jeune majeur ». La priorité est pour elle de trouver un emploi après plusieurs années de flottement. Elle évoque ainsi que « *le fait d'être moins assistée, de devoir tenir un budget, faire ses courses, la cuisine... ça fait une grande différence dans le quotidien, on sait qu'on entre dans la vie adulte, alors on fonce...* ». Se sentant responsabilisée et confortée dans ses capacités, elle a trouvé du travail presque immédiatement et a pu quitter l'espace de transition dans de bonnes conditions.

La dimension relationnelle occupe également une place importante dans l'accompagnement des jeunes majeurs puisqu'il s'agit de les préparer à vivre au quotidien sans leur éducatrice familiale et leur fratrie. L'équipe veille également à les préparer à gérer seuls, et au mieux, les relations avec leur famille d'origine, leur entourage tout autant qu'avec leurs employeurs.

L'espace de transition, avec une équipe dédiée, offre un accompagnement très ciblé et personnalisé mais aussi de nombreux temps informels (repas, courses...) pour parler de sujets plus délicats voire partager des moments difficiles. En bref, « *une fonction de sas, une passerelle indispensable entre la maison SOS et l'extérieur* », comme l'évoque un professionnel, lors du bilan réalisé en 2013.



Marange : un projet éducatif autour d'une création musicale

## Marange-Silvange

### Une démarche inédite avec l'Orchestre National de Lorraine

Les enfants du village SOS ont été acteurs de la création d'une pièce musicale interprétée par l'Orchestre National de Lorraine (ONL) : une démarche inédite reposant sur des rencontres avec Jean-Louis Agobet, compositeur associé de l'ONL, qui a animé les ateliers conduisant à l'aboutissement du projet.

L'ONL avait présenté un projet éducatif autour d'une création musicale. Les musiciens retranscrivaient en sons les ressentis, les émotions des jeunes. L'objectif était double : la découverte des instruments et l'approche d'un lieu réputé « élitiste », avec en point d'orgue le concert dans la salle mythique de l'Arsenal à Metz le 25 avril 2014. Il s'agissait d'un partenariat exceptionnel, pour un projet qui intégrait des groupes d'enfants venus d'autres associations.

7 enfants de Marange, âgés de 11 et 12 ans, étaient partie prenante. Les ateliers ont eu lieu une fois par mois, dans les locaux de l'ONL à Metz. Après l'apprentissage de quelques repères historiques de l'univers musical, tout reposait sur la créativité instinctive : le toucher au piano, ce qu'évoquent les sons...

Leur préférence allait aux rencontres avec les musiciens qui présentaient les groupes d'instruments. Les enfants du village SOS ont composé une mélodie destinée à être intégrée au morceau final, en interaction avec les musiciens. Lors du concert, chaque morceau était présenté par un jeune du groupe concerné. La pièce pour piano de Marange était accompagnée en mineur par les autres instruments. Dans le cadre du projet, les enfants ont pu assister mi-novembre à un « concert pédagogique » à l'Arsenal.

Depuis la rentrée 2014, une violoncelliste de l'ONL accompagne autrement les enfants dans une démarche personnelle : elle vient au village d'enfants SOS rencontrer de petits groupes de 4 ou 5 enfants de tous âges pour une découverte libre.

## Marly-lez-Valenciennes

### L'évaluation externe

Le village de Marly organise une grande complémentarité entre un suivi personnalisé de l'enfant au sein de sa fratrie et une pédagogie de l'action collective. C'est un marqueur de l'identité de l'équipe rencontrée. Ce dispositif est permis par une synergie importante entre les compétences et les « métiers » mobilisés par l'équipe pour « une éducation partagée » revendiquée dans le projet d'établissement.

C'est ainsi que M. Laud (cabinet RH & Organisation), dans son rapport d'évaluation externe, pointait l'une des forces de l'équipe du village d'enfants SOS de Marly.

Il a pu percevoir que la dynamique qui anime l'équipe s'exprime à la fois par :

- **le nombre d'actions éducatives, sportives ou ludiques** qui ont été initiées à partir du village d'enfants SOS de Marly et qui ont maintenant un développement associatif pérenne, telles que le « PEPS », le « VESOS Bike », ou encore le « VESOS Trophy ». Mais aussi celles mises en œuvre à partir de l'initiative des différents membres de l'équipe : atelier contes pour les tout-petits (animé par deux aides familiales); atelier cuisine pour les pré-ados (animé par deux autres aides familiales); atelier culturel (animé par la psychologue et l'instituteur spécialisé) etc. ;
- **la volonté de développer les actions engagées**, avec chaque fois le souci de mettre les enfants en avant. C'est ainsi qu'un conte, imaginé et créé par les jeunes eux-mêmes pour la fête de Noël, est devenu un recueil de textes et de dessins. Mais l'expérience s'est encore poursuivie pour finir en apothéose par un spectacle remarquable à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du village d'enfants SOS ;
- **la volonté de chaque membre du personnel de participer à ces actions collectives**. C'est aussi l'agent d'entretien, la secrétaire, l'aide-ménagère, la psychologue qui sortent du cadre habituel de leur métier et qui participent à ces actions collectives. La psychologue devient marionnettiste ou metteur en scène ; la secrétaire devient comédienne ou clown avec un

gros nez rouge ; l'agent d'entretien devient régisseur etc.

C'est cette dynamique, toujours en œuvre, qui donne son sens au terme d'équipe, au village d'enfants SOS de Marly.

## Marseille

### L'acceptation de la différence

Au début de l'année 2014, face aux rires et aux moqueries de ses camarades, Kévin, 20 ans, a eu envie et besoin de d'expliquer ce qu'il ressentait face à son handicap caractérisé par un retard de développement intellectuel dont il est parfaitement conscient. Face aux moqueries permanentes liées au seul fait de sa différence, il a lui-même imaginé de réaliser une action pour faire comprendre à ses pairs à quel point il vivait une injustice et qu'il voulait que cela cesse.

Très vite il a été retenu avec Kévin qu'une action serait menée au sein du village d'enfants SOS pour évoquer ouvertement cette situation difficile à vivre pour lui afin que chacun puisse vivre de l'intérieur une pleine conscience de cette souffrance inutile à infliger à quiconque.

Bien évidemment, en plus d'aller dans le sens du projet imaginé par Kévin, l'objectif était de sensibiliser tous les enfants et plus généralement tous les acteurs du village d'enfants SOS de Marseille à la question de la lutte contre la stigmatisation du seul fait d'être en situation de handicap.

Une troupe de théâtre forum a été sollicitée (ARTEMIA), afin que le support retenu passe par le jeu théâtral et que la force des messages délivrés soit d'autant plus percutante. En mai et juin 2014, sur 5 demi-journées,



Kevin : une très belle leçon de vie

le théâtre forum s'est déplacé au village d'enfants SOS afin de composer des scénettes sous l'impulsion de Kévin et plusieurs autres jeunes qui ont voulu s'intégrer à la réalisation du spectacle.

Ainsi, le 21 juin, durant la fête de fin d'année, une très belle leçon de vie a été dispensée par Kévin, arrivé au village d'enfants SOS à l'âge de 6 ans.

Grâce à la compagnie ARTEMIA, Kévin, entouré de quelques jeunes du village SOS, a exposé de manière humoristique, parfois sarcastique, sa situation de handicap et le regard porté sur les personnes en situation de handicap en montrant que personne n'était à l'abri de cette difficulté et que ça pouvait arriver n'importe quand et à n'importe qui. Kévin a également souhaité inviter un jeune grandement handicapé au plan moteur. Celui-ci, devenu poète et artiste, est venu chanter plusieurs de ses compositions.

L'émotion des enfants comme des adultes a montré combien cette question reste très sensible. Un échange entre spectateurs et artistes a laissé libre cours aux ressentis de chacun.

À travers le jeu et l'émotion, beaucoup de messages importants sont passés et font école. Évidemment, le regard porté sur les personnes en situation de handicap est une affaire de longue haleine mais l'action précoce est déterminante pour imaginer une intériorisation durable autour de l'acceptation de la différence.

## Neuville-Saint-Rémy

### Inauguration du village rénové

Le 14 octobre, les maisons familiales rénovées du village d'enfants SOS ont été inaugurées en présence de Gilles Paillard, directeur général, Isabelle Moret, direc-



Neuville-Saint-Rémy : Une inauguration conviviale en présence des partenaires

trice des activités, Cédric Bigourie, directeur du village, ainsi que des partenaires qui ont assuré un soutien financier.

Ces travaux étaient nécessaires pour améliorer sans luxe, mais dignement, le quotidien des enfants. Pour les mères SOS, c'est aussi un outil de travail plus adapté aux besoins de tous les jours. La rénovation portait sur des travaux d'isolation, d'embellissement et de réfection des cuisines et des salles de bains.

## Persan

### Partenariat avec les « bikers »...

Le village d'enfants SOS de Persan est partenaire de l'association BACA (« Bikers Against Child Abuse ») : celle-ci regroupe des motards passionnés de Harley Davidson qui souhaitent apporter soutien et assistance à des enfants rencontrant des difficultés.

L'association propose de mettre en place des parrainages qui consiste à intégrer l'enfant au sein du groupe de motards dont deux sont ses parrains (ou marraines). L'enfant reçoit un blouson aux couleurs de BACA, avec un nom de route... Les liens se créent peu à peu entre parrains et filleuls. Deux enfants du village SOS ont ainsi été parrainés.

Le 25 juin, lors de la fête du village d'enfants SOS, 10 motards en Harley Davidson, membres de cette association partenaire et amie, ont été accueillis dès le matin. Tous les enfants et adultes qui le souhaitaient ont pu faire une petite balade en moto. Les motards ont aussi participé aux olympiades de l'après-midi... en contribuant largement à l'animation et à l'ambiance.

## Plaisir

### Un service d'accompagnement à la scolarité et à l'autonomie

L'arrivée en juin d'une éducatrice scolaire à mi-temps est venue annoncer un second semestre 2014 rythmé par le programme Pygmalion et sa déclinaison au sein du village d'enfants SOS de Plaisir.

Désireux de mettre en exergue cet axe stratégique de la politique associative, le village d'enfants SOS a intégré dans son organisation un service d'accompagnement à la scolarité et à l'autonomie, rattaché au pôle accès à l'autonomie, car favoriser la réussite scolaire des enfants, c'est œuvrer pour leur autonomie.

Ce service est composé :

- d'une éducatrice scolaire chargée de coordonner les activités d'accompagnement à la scolarité, d'évaluer les compétences en matière d'apprentissage des enfants et de soutenir les professionnels qui au quotidien assurent le suivi de la scolarité des enfants, en leur apportant notamment des éléments de compréhension liés aux facultés de chaque jeune ;
- de deux services civiques qui mènent des missions de soutien scolaire et d'éveil culturel ;
- d'une éducatrice spécialisée à temps partiel qui accompagne les jeunes majeurs dans leurs démarches au quotidien et met en place des actions collectives thématiques, ouvertes aussi aux professionnels (accès à l'autonomie, estime de soi, présentation de soi, prévention des risques etc.) ;
- de quatre bénévoles qui interviennent dans le cadre d'activités de soutien scolaire et d'éveil culturel.

Cette pluridisciplinarité des acteurs du service d'accompagnement à la scolarité et à l'autonomie permet d'apporter une réponse au plus près des besoins de chaque enfant ou jeune accueilli au village, tous âges confondus. Elle offre aussi à l'ensemble des professionnels éducatifs un soutien dans leurs missions.

Fort de cet engagement, le village d'enfants SOS de Plaisir a reçu le soutien du conseil général des Yvelines, qui, pour preuve du crédit accordé à ce projet de service, a accepté de financer le poste d'éducatrice scolaire à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. Présage de bon augure pour l'avenir des enfants...

## Sainte-Luce-sur-Loire

### 10<sup>e</sup> anniversaire

Le 18 octobre, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire du village d'enfants SOS, orchestré par le directeur, l'équipe et les enfants, un thème central : le cirque !

L'événement avait lieu sous le chapiteau du cirque Rech, monté pour l'occasion derrière la mairie de Sainte-Luce-sur-Loire. Le village d'enfants SOS a eu l'honneur de compter parmi ses invités Jean-Guy Alix, maire de Sainte-Luce-sur-Loire, Michel Ménard, vice-président du conseil général de Loire-Atlantique, qui ont pris la parole, ainsi que Michelle Meunier, sénatrice de Loire-Atlantique. Jean-Guy Alix a notamment tenu à revenir sur les impressions et l'émotion éprouvées le jour de sa première visite au village d'enfants sos : il avait alors pris conscience qu'il n'était pas seulement le maire

### Plongez dans le territoire des enfants du village d'enfants SOS de Sainte-Luce sur Loire...

Le principe de la géographie subjective est de représenter sur une carte la vision qu'a une personne ou un groupe de personnes de son territoire à un moment donné. Elle ne se base donc pas sur des données objectives et factuelles (comme la distance, le nom et la fonction sociale des lieux...). On y trouve plutôt les souvenirs, les histoires de lieux intimes ou non, les légendes et croyances attachées à certains espaces, etc.

La carte a été réalisée durant l'été 2014 par les enfants et les jeunes du village d'enfants SOS de Sainte-Luce sur Loire, en Loire-Atlantique. Accompagnés durant 5 jours par Catherine Jourdan, la créatrice des « projets de géographie subjective » et son équipe, ils ont cartographié leur espace de vie tel qu'ils le voient, tel qu'ils le vivent.

#### Comment ça marche ?

Un travail préparatoire par groupes d'une dizaine d'enfants permet de recueillir leur perception du territoire (questionnaires, entretiens, dessins, groupes de parole). Puis tous les soirs, la carte est imprimée et réinterrogée en groupe dans le but de l'affiner progressivement et d'équilibrer dimension collective et positionnements individuels dans la représentation graphique.

#### A quoi ça sert ?

Représentant aussi bien les espaces rêvés que les espaces réels, la carte subjective dit et imagine une manière de vivre ensemble sur un territoire. Pour les professionnels, elle peut donc devenir un véritable outil d'analyse du vivre-ensemble au sein du village d'enfants SOS, et le point de départ de projets d'aménagements en lien avec le projet éducatif.

Pour les enfants et les jeunes, la carte subjective constitue un véritable outil d'expression utilisant différents moyens : la parole, le dessin, l'écrit.

*Cette carte sera offerte par SOS Villages d'Enfants aux participants des 8<sup>es</sup> Assises nationales de la protection de l'enfance.*





Sainte-Luce-sur-Loire : les enfants au cœur des festivités

de Sainte-Luce-sur-Loire mais aussi « un maire SOS » ! Près de 300 personnes étaient présentes. Parmi lesquelles le sénateur André Trillard, qui était Président du Conseil général de Loire-Atlantique lors de l'ouverture du village en 2004, et Philippe Brasselet, adjoint au maire de Sainte-Luce-sur-Loire. Ce dernier est également le fils du maire en exercice en 2004, auquel Pierre Pascal, Président de SOS Villages d'Enfants, a tenu à rendre hommage dans son discours.

L'après-midi était ponctué de spectacles préparés avec soin par les enfants : acrobaties, numéros de hoola hoop ou de trapèze, « pom-poms girls »...

En cadeau, chaque invité a reçu la « carte subjective » du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire vu par les enfants. Elle est le résultat d'un travail mené avec les enfants autour de la représentation de leur village.

## La Maison Claire Morandat

### La structure d'hébergement regroupé se développe

Après 8 ans de fonctionnement avec un effectif de 8 jeunes en mixité, la structure d'hébergement regroupé sise au 153 avenue Dampierre étend sa capacité d'accueil à 4 jeunes supplémentaires. Précisons que le projet initial, agréé par le CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale) en 2003, prévoyait une capacité de 10 jeunes dès 16 ans. La capacité avait été ramenée à 8 places faute de pouvoir exploiter le second étage de l'immeuble, soit environ 150 m<sup>2</sup>.

C'est seulement 5 ans plus tard que le projet a été accepté, sur la base d'un dossier technique et de sécurité affiné et concerté avec les pompiers. Le projet a été soutenu et validé par la Direction enfance et famille de Lille, tant par

la réponse opportune proposée pour des plus jeunes que dans son financement.

La structure d'hébergement regroupé offre d'abord aux jeunes la possibilité d'expérimenter la semi autonomie dans un cadre sécurisant. Chacun gère son quotidien, courses, préparation de repas, entretien personnel et des lieux d'hébergement, avec le soutien permanent de professionnels, une équipe éducative pour le soutien affectif et les conseils, ainsi que la mise en place du projet d'accueil, une maîtresse de maison pour l'apprentissage des actes du quotidien, une CESF (Conseillère en Économie Sociale et Familiale) pour l'initiation à la gestion administrative et budgétaire, une psychologue pour la prise en compte d'éventuelles souffrances psychiques et des surveillants de nuit qui sécurisent la période nocturne, sensible chez beaucoup de jeunes. Cette phase d'accueil sécurisée permet à l'équipe d'observer, d'instaurer une relation, bref de préparer au mieux l'accès du jeune à l'hébergement extérieur.

Ainsi, la motivation des professionnels était grande, à la hauteur des besoins d'accueil de l'arrondissement pour de grands adolescents, voire des jeunes adultes très fragiles. Il se trouve que progressivement, une menace s'est aussi profilée, faisant redouter une réduction drastique de l'accueil des jeunes adultes en APJM (Accueils Provisoires de Jeunes Majeurs) qui constituent historiquement l'essentiel des 37 jeunes de l'effectif. Pour ces motifs, il était opportun de développer ces 4 places regroupées, en lieu et place de 4 logements extérieurs, en semi-autonomie.

L'équipe éducative s'est préparée à l'augmentation de l'effectif de jeunes, qui modifie sensiblement l'organisation générale et la dynamique du groupe dans la maison. Le projet a été pensé pour assurer le bien-être, l'intimité et la sécurité de chacune et de chacun. Les 4 studios aménagés sont spacieux, confortables et chaleureux.





SOS Villages d'Enfants France a poursuivi son engagement à l'international. L'année 2014 a été marquée par :

- L'inauguration du 4<sup>e</sup> village d'enfants SOS au **Mali** à Kouloum, près de Kayes
- L'ouverture du village d'enfants SOS de Fort Dauphin à **Madagascar** (photo)

**SOS Villages d'Enfants France est membre fondateur de la Fédération SOS Villages d'Enfants International présente dans 134 pays.**

Guidée par l'esprit de la CDE (Convention des droits de l'enfant), SOS Villages d'Enfants défend les droits de l'enfant et en premier lieu celui à vivre dans un environnement familial qui favorise son développement.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé. Elle mène également des actions dites de « renforcement de la famille » en prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France a apporté en 2014 un soutien à des milliers de bénéficiaires :

**Accueil en villages d'enfants SOS**

**44** villages d'enfants SOS

**Prévention de l'abandon**

**51** Programmes de Renforcement de la Famille (PRF), centres d'accueil de jour et centres sociaux

**Accès à l'éducation**

**93** établissements scolaires

**Soit 188 structures dont bénéficient plus de 50 000 enfants<sup>1</sup>.**

**S'ajoutent 29 structures médicales ouvertes aux populations avoisinantes.**

**SOS Villages d'Enfants France contribue ainsi à la dynamique de la Fédération à travers des actions de plaidoyer et des soutiens financiers. C'est en particulier le cas auprès de SOS Villages d'Enfants Madagascar accompagnée directement, et qui est intervenue auprès de 54 000 enfants<sup>2</sup>.**

<sup>1</sup>Le chiffre recouvre uniquement les actions pérennes de prise en charge des enfants bénéficiaires.

<sup>2</sup>À Madagascar : toutes actions confondues, y compris les appuis divers à la scolarisation, l'accès à la santé, l'enregistrement des naissances...

**Dans le monde** (Associations nationales soutenues par SOS Villages d'Enfants France)



Le soutien financier apporté par SOS Villages d'enfants France aux villages d'enfants SOS dans le monde repose sur des fonds privés qui proviennent des parrains

et des dons affectés au village d'enfants SOS choisi par le parrain ou donateur.

**Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes**

MADAGASCAR	4 182	4	13	4	12	15				
MALI	2 307	4	10	1	3	4				
ARMÉNIE	1 656	2	1	1		4				
BURKINA FASO	913	2	5	2	2	2				
VIETNAM	782	5	14	5	1	2				
NIGER	745	2	4	1	2	2				
TOGO	639	3	6	2	3	3				
CAMEROUN	435	1	2		1					
INDE	180	2	11	2	1	1				
TSUNAMI	155	2	1	2		2				
ÉQUATEUR	149	2		2		2				
HAÏTI (dont Urgence Haïti 22 KE)	118	1	3	1		1				
HONDURAS	117	1		1						
NÉPAL	104	1	4	1		1				
GUINÉE (Urgence EBOLA)	102									
ROUMANIE	69	2				2			2	
TUNISIE	68	2	1	1						2
MAROC	58	2	2	1						2
CÔTE D'IVOIRE	40	1	2	1		1	1			1
LAOS	38	2	6	2						2
BOSNIE	27	1	1	1						2
SOMALIE	18	1	4	1			2			
RWANDA	15	1	3	1		1	1		1	1
COLOMBIE	10									
<b>TOTAL</b>	<b>12 927</b>	<b>44</b>	<b>93</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>51</b>				

- Village d'enfants SOS
- Structure pour jeunes
- École
- Santé
- Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

\* Pour Haïti : le nombre de programmes correspond aux chiffres 2013 (le rapport annuel 2014 de SOS Villages d'Enfants Haïti n'étant pas disponible à l'heure où nous imprimons).

## Actualité des soutiens à l'international

### Madagascar

#### 25<sup>e</sup> anniversaire de SOS Villages d'Enfants Madagascar

Environ 1 900 personnes assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée le 20 novembre, jour anniversaire de la Convention des droits de l'enfant en présence de la ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Patrimoine qui représentait le Gouvernement, Daniel Barroy et Gilles Paillard, représentant SOS Villages d'Enfants France, administrateurs de SOS Villages d'Enfants Madagascar, enfants et jeunes bénéficiaires, représentants des professionnels des autres structures, partenaires... Des représentants de ministères, du Haut Commissariat des Droits de l'Homme et de l'UNICEF étaient aussi présents. Lors de cette journée exceptionnelle, 25 jeunes de l'association ont apporté leur témoignage, ainsi que la plus ancienne mère SOS.

#### Fort Dauphin : ouverture officielle du village

L'ouverture officielle du quatrième village d'enfants SOS de Madagascar, au sud-est du pays, a eu lieu le 18 novembre. SOS Villages d'Enfants France était représentée par Daniel Barroy, vice-président, représentant au Sénat international, et Gilles Paillard, directeur général. Maître Maria Raharinarivonirina, présidente de SOS Villages d'Enfants Madagascar, administrateurs, directeurs, représentants de jeunes et mères SOS des autres structures de la Grande Ile étaient présents à la cérémonie, ainsi que les autorités locales et des partenaires. Les premiers enfants sont accueillis par les nouvelles mères SOS dans des maisons familiales temporaires. La construction se poursuit, pour une capacité d'accueil à terme de 140 enfants.

Une petite fille de 6 mois a dû être hospitalisée pour suivre un traitement en récupération nutritionnelle. « *Je la considère comme ma propre fille. Maintenant, elle est rentrée à la maison et est en très bonne santé. Je suis soulagée* », raconte sa mère SOS.

#### Prix UNESCO pour l'éducation

SOS Villages d'Enfants Madagascar a reçu officiellement le 7 octobre à Paris le Prix UNESCO-Hamdan Bin Rashid Al-Maktoum en récompense de son action dans le domaine de l'éducation.

Ce Prix soutient des pratiques exemplaires pour renforcer les capacités des enseignants, en particulier dans

les pays en développement et en faveur des communautés marginalisées et défavorisées. Il vise à faciliter l'échange et la diffusion à l'échelle mondiale de ces pratiques pour améliorer la qualité de l'enseignement. Il est décerné tous les deux ans à trois lauréats de toutes les régions du monde.

SOS Villages d'Enfants Madagascar a mis en place des actions de formations qui touchent 122 enseignants en maternelle, primaire et secondaire. Ainsi plus de 3 000 élèves dans les établissements scolaires SOS et 1 500 autres enfants accompagnés par SOS Villages d'Enfants Madagascar peuvent accéder à une éducation de qualité. A travers l'association malgache, c'est le travail au quotidien de toutes les équipes sur le terrain qui bénéficie aujourd'hui de cette reconnaissance internationale.



« Je ne les ai jamais vus si heureux ! »

### Mali

#### Inauguration du village de Khouloum

Présidée par Mme Sangaré Oumou Bâ, ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, l'inauguration a eu lieu le 2 février en présence de Daniel Barroy, vice-président de SOS Villages d'Enfants France, et Gilles Paillard, directeur général, ainsi que de Richard Pichler, secrétaire général de SOS Villages d'Enfants International.

Le Professeur Mamadou Marouf Keita, président de SOS Villages d'Enfants Mali, a souligné que « *le succès est au bout de l'effort. Si nous ne pouvons changer l'histoire des enfants à leur admission, nous devons être capables de changer leur destin en développant en eux une forte capacité de résilience* ». Il a rappelé la genèse du partenariat entre SOS Villages d'Enfants Mali et SOS Villages d'Enfants France, qu'il a

vivement remerciée pour cette amitié et son important soutien.

Daniel Barroy a souligné l'attachement que SOS Villages d'Enfants France porte au partenariat avec le Mali depuis l'origine : « *La présence de SOS Villages d'Enfants France à cette inauguration a plus qu'une valeur symbolique, elle est un message d'espoir et de confiance en l'avenir* ». Il a adressé ses remerciements aux autorités maliennes et salué l'effort des partenaires et donateurs. Daniel Barroy a assuré SOS Villages d'Enfants Mali de l'accompagnement de SOS Villages d'Enfants France dans la poursuite de cet idéal commun. Richard Pichler a demandé aux enfants de saisir cette chance pour apprendre les valeurs de la vie et profiter de la chaleur d'une « famille SOS ».

Mme Sangaré Oumou Bâ a exhorté les autorités locales à prendre soin de ce précieux cadeau que SOS Villages d'Enfants venait de leur offrir, car il jouera un rôle primordial dans la promotion et la protection de l'enfant

dans la région de Kayes. Le village d'enfants SOS de Khouloum comprend 15 maisons familiales pour une capacité à terme de 150 enfants.

## Cameroun

### Favoriser l'autonomie des femmes

Le village d'enfants SOS de Douala a créé un centre de formation et de production pour accompagner des jeunes femmes vers l'autonomie. Le centre accueille 30 stagiaires, inscrites dans la filière « Couture » ou la section « Auxiliaires de maison ».

La formation est assurée par 9 enseignants. Les jeunes femmes se montrent assidues et enthousiastes, même s'il est parfois difficile de concilier responsabilités familiales et exigences du cursus de formation.

Quelques-unes éprouvent des difficultés pour lire et écrire. Angèle, 21 ans, évoque avec amertume son en-



Inauguration du village d'enfants SOS de Khouloum avec madame la Ministre

fance très difficile : ses conditions de vie ne lui ont pas permis d'être scolarisée comme d'autres enfants de son âge. Elle fonde beaucoup d'espoir sur sa formation en couture. Elle espère devenir financièrement et matériellement autonome afin de pouvoir s'occuper de son enfant et scolariser ses cinq cadets.

Au-delà des jeunes femmes qui suivent la formation, plus de 210 personnes bénéficient indirectement de cette nouvelle structure : enfants, conjoints et toutes les personnes placées sous la responsabilité des stagiaires.

## Maroc

### Vers d'autres modes d'accueil des enfants

Après bientôt trente ans d'existence, SOS Villages d'Enfants Maroc parvient à une période charnière de son développement. Certaines mères SOS vont parvenir à l'âge de la retraite alors qu'un nombre toujours plus grand de jeunes sont sur la voie de l'autonomie.

Il se trouve que ces changements coïncident avec la volonté de SOS Villages d'Enfants Maroc de faire évoluer le modèle de prise en charge : l'association réfléchit ainsi à d'autres modes d'accueil des enfants, parfaitement respectueux du projet associatif mais moins lourds en structure. L'objectif reste de faciliter la mise en œuvre de l'accompagnement offert aux enfants en détresse. C'est pourquoi la décision a été prise de ne pas accueillir pour le moment d'autres enfants à la place des jeunes qui quittent les villages d'enfants SOS et deviennent indépendants.

Cela a pu amener SOS Villages d'Enfants Maroc à proposer à quelques « familles SOS », en particulier du village d'enfants SOS d'Imzouren, de rejoindre les villages d'enfants SOS d'El Jadida ou d'Aït Ourir (dans la région de Marrakech), tous deux mieux adaptés à certains parcours scolaires et situés en milieu urbain.

A ce jour, six enfants d'Imzouren sont déjà venus, avec leur « tante SOS », agrandir la famille du village d'enfants SOS d'El Jadida et partager des moments d'enfance heureuse avec de nouveaux frères et sœurs de cœur. Cette transition a été préparée avec soin et précaution et les enfants ont pu, grâce à l'organisation de sessions de groupe, forums et ateliers de discussion, se préparer à changer de village SOS et partager leur quotidien dans un nouvel environnement. Les enfants d'Imzouren, qui ont grandi en campagne, étaient heureux de pouvoir vivre dans un environnement citadin. Reda, nouvellement arrivé : « *Le village SOS d'El Jadida est très différent de celui d'Imzouren, mon ancien village.*

*Au village d'El Jadida, on est au cœur de la ville. Il y a beaucoup de clubs sportifs, de centres culturels, plein de nouvelles activités à faire pour nous. En plus, nous sommes à seulement quelques minutes de marche de la mer et chaque dimanche matin je pars maintenant avec l'éducateur pour jouer au football avec mes nouveaux copains sur la plage ».*

De la même manière, deux autres fratries ont rejoint le village d'enfants SOS d'Aït Ourir (jouxant Marrakech).

## Urgence !

### Ebola

SOS Villages d'Enfants France a contribué à hauteur de 100 000 € au financement du programme d'urgence lancé par SOS Villages d'Enfants International en faveur des enfants isolés en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.



En 2014, avec des produits en progression malgré les aléas économiques, SOS Villages d'Enfants a pu compter sur la constante fidélité de ses partenaires publics, privés et de ses donateurs pour renforcer sa mission. SOS Villages d'Enfants France poursuit également son approche de rationalisation des coûts au bénéfice de ses missions sociales.

## Rigueur et transparence

### Origine des ressources et emplois en 2014

- 43 %** proviennent de financements privés
- 51 %** proviennent de financements publics au titre de la protection de l'enfance
- 6 %** proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers

Collecte privée : **26,4** millions d'euros

Sur 100 € reçus  
de la générosité du public  
et des conseils généraux,  
**88,40 €**  
vont au profit des enfants

## Origine des ressources

### Financements publics

SOS Villages d'Enfants reçoit des **subventions de fonctionnement des conseils généraux au titre d'une délégation de mission de service public de la protection de l'enfance en France** : accueil des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance suite à une décision judiciaire dans la quasi-totalité des cas. Le prix de journée, fixé par le conseil général du département, correspond au montant journalier versé à l'association, pour la prise en charge d'un enfant dans un village SOS.

**En 2014, les conseils généraux ont versé plus de 31,1 M€, en prix de journée, contre 30,6 M€ en 2013**, pour financer les budgets familiaux et le fonctionnement (14 %), les frais des équipes éducatives et administratives accompagnant les enfants dans les villages (70 %), les frais de structure et d'amortissement des investissements (16 %).

Sur l'année 2014, l'association a réalisé 237 094 journées d'accueil, conformément aux prévisions budgétaires validées par les services sociaux des conseils généraux (238 812 journées). La hausse d'activité par rapport à l'exercice précédent (235 706 journées) est le résultat d'extensions de places dans les villages d'enfants SOS de Calais, Digne-les-Bains en matière d'accueil d'urgence (SAFI) et de places en maison familiale pour le village d'enfants SOS de Marange. Par ailleurs, considérant les contraintes financières des départements, la suractivité est dorénavant particulièrement encadrée et autorisée sur accord exceptionnel.

### Financements privés

Les financements privés sont issus du résultat d'opérations d'appel à la générosité du public et des entreprises partenaires, et de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

**Sur l'exercice 2014, les ressources privées collectées s'élèvent à 26,4 millions d'euros.**

Cette contribution privée finance l'ensemble des actions « Monde » ainsi que 8 % en moyenne de l'action en France où elle représente un complément indispensable aux dispositifs publics soumis à restrictions budgétaires. Ajoutés au contexte de crise installée en 2013, les doutes sur le maintien des incitations fiscales au don

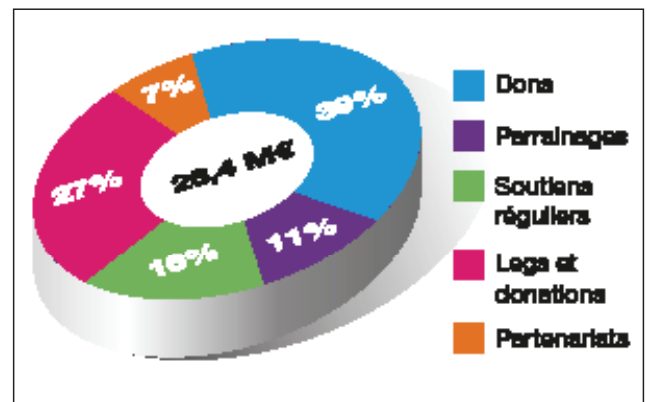
lançaient l'année 2014 sur des perspectives très réservées. Pourtant cette année apparaît finalement comme une année de reprise des dons en France pour certaines associations, malgré la persistance d'un climat économique et social morose.

L'organisation d'événements puissants comme la campagne « Qui m'aime m'écoute ! » a permis à SOS Villages d'Enfants d'augmenter significativement sa visibilité et de contrecarrer la tendance à la baisse, suite au recul de 2013, annoncée par toutes les enquêtes sur la générosité du public.

Une gestion rigoureuse des frais de collecte a également rendu possible le maintien d'un résultat net sur collecte de fonds privés en progression significative pour un montant de 17,4 M€ en 2014 (contre 16,6 M€ en 2013).

Le magazine *Challenges* du 4 décembre 2014 a reconnu SOS Villages d'Enfants comme « l'une des associations dont la gestion semble la plus stricte » parmi les 20 principales ONG.

Les legs, donations et assurances-vie représentent un peu plus de 7,2 M€ (soit 2,1 M€ de plus qu'en 2013). Les assurances-vie représentent 3,3 M€ soit 46 % des libéralités de 2014.



### Augmentation de la collecte

L'exercice 2014 a permis d'enregistrer **19,14 millions d'euros, soit un montant en augmentation de 4,9 % par rapport à l'année 2013**, ce qui constitue une performance très encourageante à la hauteur de la force de notre projet pour les enfants et de la conviction de nos donateurs.

## Ils nous ont soutenus en 2014

Nous adressons tous nos remerciements aux donateurs, parrains, testateurs, fondations et entreprises qui nous ont apporté leur soutien.

## APPORT DES PARTENARIATS : 1 713 493,80 €

### APPORT DES 6 PREMIERS PARTENAIRES :

Fromageries Bel (La vache qui rit®) : 223 380,30 €  
 SALM (Cuisinella et Schmidt) : 174 775 €  
 Maisons du Monde : 124 850 €  
 Lotus® (SCA Tissue France) : 118 811 €  
 Crédit Coopératif : 89 548,31 €  
 Procter & Gamble : 84 859 €

## VALORISATION DES DONNS EN NATURE

• **Gratuités publicitaires** : 2 921 017 €  
 • **Scolarité et loisirs** : 137 134 €  
 • **Équipements et prestations diverses** : 95 105 €

### Agro-alimentaire

La vache qui rit® (Fromageries Bel)  
 Auchan  
 Carrefour  
 Herbalife  
 Dr. Oetker  
 Panavi  
 Blédina  
 Alland & Robert

### Associations - Fondations - Fondations d'Entreprises

Sunsmile Foundation  
 Fondation d'entreprise Air France  
 Fondation Auchan pour la jeunesse  
 Fondation Nahmias  
 Fonds Inkermann  
 Fondation Hardy  
 Fondation Zython  
 Agence du Don en Nature

### Banque / Assurances

Crédit Coopératif  
 Société Générale  
 State Street  
 Epargne en Conscience

### Équipement - Biens de consommation

Procter & Gamble  
 Lotus® (SCA Tissue France)  
 SALM  
 Cuisinella

Maisons du Monde  
 Schmidt  
 Duracell  
 Hasbro  
 Jacadi  
 Velux  
 Vaillant Group  
 CDK Développement – Negotech  
 Grosset Janin  
 Staedtler  
 Arjowiggins  
 FAAC  
 SMR Automotive Systems France

### Services

AVIS-Immobilier  
 Neopost  
 BPD Marignan  
 Ticket Kadéos®  
 Goodman France  
 RSM  
 Giving Corner  
 Robert Half International  
 Les Editions Créatives  
 Google Grants  
 Alvarum  
 SILC  
 Dun & Bradstreet  
 Swift  
 Access Capital Partner  
 BNP Paribas Leasing Group  
 Linkbynet  
 SQLI

### Loisirs- Tourisme

Agence Nationale pour les Chèques Vacances  
 Oxybul éveil et jeux  
 Air France  
 Marriott  
 Vacances Transat  
 Look Voyages  
 Abritel  
 UCPA  
 Fondation PSG  
 Carrefour Voyages  
 The Walt Disney Company France  
 Voyager Autrement  
 Best Western  
 Villages enchantés

### Médias

AB 1  
 AB Moteurs  
 Animaux  
 Auféminin  
 Aujourd'hui en France  
 Cauris Media  
 CCF  
 CCM  
 Chasse et Pêche  
 Chérie 25  
 Courrier International  
 Direct Matin  
 Elle  
 Encyclo  
 Equipe 21  
 Escales

JC Decaux  
 Lagardère  
 La Semaine du Pays Basque  
 La Tribune  
 L'Equipe.fr  
 Leboncoin  
 Le Monde  
 Le Républicain  
 Lozère Nouvelle  
 Figaro Madame Pocket  
 France Télévisions  
 Hi-Média  
 Huffington Post  
 Mangas  
 Mediagare  
 Météo France  
 MSN-Skype  
 Notre Temps HS  
 NRJ Hits  
 Orange  
 Pleine Vie  
 Prisma  
 RTR  
 Télérama  
 TF1  
 TMC  
 Toute l'histoire  
 Ushuaïa TV  
 20 minutes  
 Webmedia

## Témoignage

« Depuis 2011, le Groupe Bel, via sa marque emblématique La vache qui rit®, soutient l'association SOS Villages d'Enfants. Parce que nous partageons une vocation commune, celle de rassembler les familles sous le signe de la bonne humeur, ce partenariat nous est apparu comme une évidence.

En offrant les fêtes et les cadeaux d'anniversaire à tous les enfants de l'association et en leur permettant de réaliser des sorties loisirs, nous avons à cœur d'aider l'association

à remplir sa très belle mission, parfaitement en ligne avec les valeurs de notre Groupe.

Nous sommes fiers de ce partenariat qui fédère de plus en plus d'intervenants année après année : collaborateurs internes, agences partenaires, sans oublier nos clients et consommateurs... Et fiers de travailler aux côtés des équipes de SOS Villages d'Enfants, qui font leur maximum pour les enfants ! »

Monsieur Etienne Lecomte, Vice-Président Europe de l'Ouest, Fromageries BEL SA.



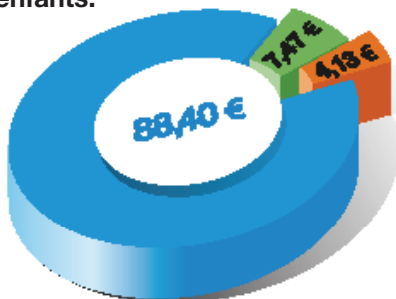
## Partenariat d'entreprise

En 2014, le montant de la collecte auprès des entreprises et fondations s'est élevé à un peu plus de 1,7 M €. Cette année a été marquée par l'engagement conjoint de plusieurs d'entre elles (La vache qui rit®, Procter & Gamble, Cuisinella, Auchan - département des Achats textile -, Schmidt, Neopost, AVIS-Immobilier, Ticket Kadéos®, Sunsmile Foundation, RSM, Dun & Bradstreet, SQLI) autour d'un projet phare de l'association, la rénovation du village d'enfants SOS de Busigny, ainsi que par la fidélité du soutien de partenaires emblématiques. Plusieurs entreprises ont complété leur soutien en offrant à SOS Villages d'Enfants de la lisibilité (ex. : la vache qui rit®)



## Emploi des ressources

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils généraux, 88,40 € vont au profit des enfants.



- Missions sociales en France et dans le monde en 2014
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, frais et personnels sur gestion des legs et du service donateur
- Frais de fonctionnement et provisions

## Missions sociales

**En France : 37,4 M€ / Dans le monde : 14 M€**

- Une bonne gestion des budgets des villages sur leurs missions sociales a permis d'en limiter sensiblement le coût pour faire plus à moyens quasi constants.
- En France, l'activité (237 094 journées) et le plaidoyer en 2014 ont été financés à hauteur de 4,5 M€ par les ressources collectées auprès du public et de 32,9 M€ par les conseils généraux.

Principaux investissements 2014 :

La rénovation du village d'enfants SOS de Marseille (1,05 M€) s'est déroulée sur l'année 2014 et a pris fin en janvier 2015. Les 2 premières phases de la rénovation du village d'enfants SOS de Busigny (1,2 M€ - 1<sup>er</sup> village construit en 1956) se sont déroulées de mars 2014 à février 2015 et ont été en très grande partie financées sur fonds privés.

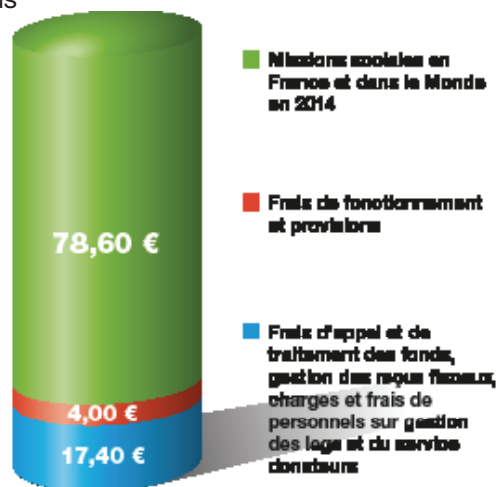
D'autres dossiers de chantiers ont également été menés en 2014 :

- réaménagement de La Maison Claire Morandat pour réintégrer 4 studios au 153 avenue Dampierre en lieu et place des actuelles locations (travaux de 360 K€ finalisés en février 2015) ;
- étude et appel d'offres sur la phase 3 de la rénovation thermique du village d'enfants SOS de Busigny à opérer en 2015 (670 K€).

D'autres sites ont également bénéficié en 2014 de divers aménagements et rénovations : Calais, Jarville, Marange, Marly, Neuville, Plaisir et Sainte-Luce.

- Outre la France, SOS Villages d'Enfants France est également présente sur 22 pays et concentre prioritairement son action et ses moyens sur une dizaine de pays prioritaires.
- Dans le monde, les actions sont financées exclusivement par la générosité du public (dons, parrainages, legs et donations, partenariats d'entreprise et de bénévoles de compétences). Les fonds utilisés en 2014 atteignent 13 972 K€ (contre 14 912 K€ en 2013). Ce financement intègre la construction du 4<sup>e</sup> village d'enfants SOS de Fort Dauphin à Madagascar (935 K€ en 2014) qui se finalisera en 2015. Une partie de l'accueil de fratries est déjà opérationnelle à fin 2014.
- 17 % des ressources collectées auprès du public sont affectés aux frais d'appel à dons. Cela traduit la maîtrise à un niveau très faible des coûts de mise en œuvre de la collecte.

Sur 100 € reçus de la seule générosité du public :



- Au 31/12/2014, les ressources collectées auprès du public, non utilisées et non encore affectées, s'élèvent à 26,17 M€.

L'utilisation de ces ressources contribuera à la réalisation de nouveaux projets :

- la rénovation de 3 villages d'enfants SOS (Busigny, Niamey au Niger et Vinh au Vietnam) ;
- la rénovation des 2 autres bâtiments de La Maison Claire Morandat ;
- la poursuite de la construction du village d'enfants SOS de Fort Dauphin à Madagascar.

### Audit des processus d'organisation et amélioration des relations et supports de travail

Outre les évolutions techniques de traitement de l'information décrites au paragraphe suivant dans le cadre d'un plan pluriannuel, les services supports du siège, et plus particulièrement les directions financières et des ressources humaines ont bénéficié d'un audit et d'un accompagnement du cabinet Ernst & Young pour pointer les dysfonctionnements et améliorer la fluidité et le traitement de l'information. Initié avec le processus budgétaire 2015, cet exercice s'est étendu à l'ensemble des outils et relations mises en œuvre. Via la méthode du « RACI », (Responsable, Acteur, Consulté, Informé), ce sont tous les processus d'échange d'informations qui sont progressivement passés en revue pour être améliorés, éviter les doublons et générer des gains de temps. Parallèlement, les outils internes de suivi sont harmonisés (suivi des investissements, simulations et

plans pluriannuels avec les conseils généraux, rapports de tarification et actions associées, suivi des fonds dédiés, de l'activité, des délégations...) pour disposer d'une vue globale des données et mieux anticiper les actions à mener, notamment dans le cadre des restrictions budgétaires sur fonds publics.

### Poursuite du programme de réduction des coûts

Ce programme, initié avec un réel succès depuis 2012 au siège, et qui s'étend progressivement sur tous les sites de l'association, consiste à :

- recenser et suivre l'ensemble des contrats et engagements financiers de longue durée et leurs échéances ;
- analyser les contrats majeurs de l'association afin d'évaluer leur pertinence, le rapport « plus-value et qualité apportée / coût » et leur remise en concurrence tous les 3 à 5 ans ;
- s'associer ponctuellement ou plus durablement avec d'autres organisations de même type ou des centrales de référencement afin de représenter un poids suffisamment important pour négocier des prix en baisse sur la base de ces nouveaux volumes ;
- revoir tous contrats dont la qualité de prestation laisse à désirer pour en améliorer à minima la teneur et/ou le coût.

L'ensemble de ces démarches a permis de minimiser le coût et d'améliorer la qualité au seul bénéfice des services rendus aux enfants accueillis dans nos villages, répondant ainsi aux grandissantes contraintes budgétaires de nos financeurs publics et à l'amélioration du bien-être au travail.

Des appels d'offres ont été réalisés en 2014 sur la négociation tarifaire pour :

- les contrats « Gaz » (-12 %) ;
- le remplacement de copieurs au siège et en établissements suivant les besoins (coût divisé par 2) ;
- la flotte automobile à partir de 2014 (baisse de 5 à 25 % des tarifs en complément des remises déjà existantes, soit -26 à -40 % suivant les véhicules) ;
- le contrat d'assurances de la flotte automobile à partir de janvier 2015 (-3 %).

Parallèlement, une analyse systématique des charges et des taxes a déjà permis de générer des économies substantielles en matière de taxes d'habitation et de taxes foncières. La poursuite de ces sujets est programmée sur 2015, y compris sur les charges sociales.



Anny Duperey et Eva pendant le tournage de « Qui m'aime m'écoute ! » en octobre 2014

## Une année riche pour les actions de communication en soutien à la collecte !

**+ 4 %**  
de notoriété\*

**+ 15 %**  
de visites sur le site Internet

**102 millions**  
de contacts générés par la campagne  
« Qui m'aime m'écoute ! » sur France 2

**- 13 %**  
de dépenses en communication par rapport  
au budget 2014

\* Étude TNS Sofres : 52 % en 2014 contre 48 % en 2013

## Opération « Qui m'aime m'écoute ! »

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant (CDE) en novembre 2014 représentait une opportunité exceptionnelle de prise de parole et de communication militante pour SOS Villages d'Enfants. L'association a lancé fin 2014, sous l'appellation « *Qui m'aime m'écoute !* », une campagne inédite de communication et d'interpellation du grand public autour des droits de l'enfant. L'objectif était d'accroître la légitimité et la visibilité de l'association en tant qu'acteur référent de la protection de l'enfance : SOS Villages d'Enfants a gagné en notoriété et en image (+ 4 points).

### Une présence puissante à la télévision

SOS Villages d'Enfants France parrainait le programme court « *Qui m'aime m'écoute !* » diffusé sur France 2 : du 21 novembre au 28 décembre, tous les vendredis, samedis et dimanches, un épisode d'une minute présentait un droit fondamental, en l'explorant de manière originale, au travers d'une discussion émouvante entre Anny Duperey, marraine de l'association, et un enfant. 11 droits de l'enfant ont été ainsi illustrés : droit à une vie d'enfant, droit d'avoir un nom, droit de vivre en famille, droit de s'exprimer, droit de ne pas être maltraité, droit d'être nourri et soigné, droit d'aller à l'école, droit de ne pas être exploité, droit à l'égalité entre filles et garçons, droit à la protection, droit de ne pas faire la guerre. Chaque programme a réuni 3,2 millions de téléspectateurs de plus de 50 ans, pour une couverture de près de 70 % de notre cœur de cible et près de 102 millions de contacts.

## Radio Classique

### Forte visibilité pour la journée « Protecteurs de l'Enfance »

Dans le cadre d'une opération inédite avec Radio Classique, SOS Villages d'Enfants a bénéficié le 18 juin d'une Journée spéciale « Protecteurs de l'enfance », action de communication et de collecte d'envergure à destination des auditeurs de cette station qui représentent notre « cœur de cible ».

Les auditeurs ont pu ainsi se familiariser avec les parcours de Gilbert Cotteau, fondateur de l'association, de deux enfants accueillis en village, de Valérie Marti-

nez, mère SOS à Digne-les-Bains, et de Marie-Béatrice d'Anna, « ancienne » du village d'enfants SOS de Jarville.

Cette opération a bénéficié d'une large couverture médiatique. Des bannières Internet ont été diffusées lors d'une campagne digitale gracieuse sur des sites grand public (leboncoin, Auféminin, Allocine, Orange...), représentant au total 5,4 M de PAP (Pages Avec Publicité). Le journal Les Echos a publié à deux reprises une annonce sur un quart de page.

### Les chroniques Musiques d'enfance

La diffusion des chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique s'est poursuivie en 2014 pour la 4<sup>e</sup> année consécutive avec les témoignages de nouvelles personnalités, recueillis par Anny Duperey, autour d'un morceau de musique classique lié à un souvenir de leur enfance. Le dispositif : des chroniques de 60 secondes, diffusées hors écrans publicitaires et des rappels donnant rendez-vous avec les chroniques tout au long de la journée. Tout au long de l'année 2014, l'association a ainsi pris la parole pendant 17 semaines et 4 week-ends : entre le 31 mars et le 5 juillet et entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 28 décembre. Du lundi au vendredi, les témoignages étaient diffusés 4 fois par jour. Le taux de notoriété de notre association auprès des auditeurs de la station atteint 88 %.

## Une couverture médiatique gracieuse

### Télévision

Le film institutionnel « La Poupée » a bénéficié fin décembre d'une diffusion gratuite à la télévision grâce au soutien précieux d'un certain nombre de chaînes : TF1, France 2, France 3, France 5, TMC, France O, Chérie 25, Equipe 21, Toute l'histoire, Ushuaia TV... Ce dispositif, cumulant au total 710 spots, aura permis à SOS Villages d'Enfants d'atteindre une cible plus large et plus jeune. La valorisation brute de cet espace est de 310 358 €.

### Campagne d'affichage

L'association a obtenu la diffusion gratuite de la campagne institutionnelle (« La Poupée ») en gares et en centres commerciaux.

La campagne a démarré le 30 décembre 2013, pour se prolonger jusqu'au 13 janvier 2014. D'envergure nationale, elle a été déclinée sur 1 620 panneaux digitaux. Le choix du digital a été privilégié en raison de l'absence de frais techniques. La valorisation brute de cette campagne s'élève à 343 326 €.

## Duracell

L'opération lancée par Duracell au profit de SOS Villages d'Enfants s'est renforcée en novembre et décembre 2014. À chaque achat d'un pack éligible, 1 euro était reversé à l'association. Cette opération de soutien a été relayée dans un tag publicité à la télévision (en partenariat avec Hasbro), sur la page d'accueil du site Internet duracell.fr ainsi que dans la vitrine Duracell du BHV Marais à Paris. Pour Noël, Duracell & Hasbro ont offert aux enfants des villages SOS un jouet Hasbro fourni avec les piles Duracell. Une aide financière est apportée par Duracell pour soutenir le fonctionnement des villages.



La vitrine Duracell du BHV Marais à Paris

## Communication libéralités

### Une communication spécifique

Les annonces legs, donations et assurances-vie ont connu une présence forte dans la presse, selon un calendrier s'étendant d'octobre à décembre. Elles ont pris en 2014 la forme d'un publi-rédactionnel : un entretien avec Pierre Pascal sur le sens d'un legs. En 2014, la diffusion a été recentrée sur la presse « seniors » : Notre Temps, Pèlerin, la Vie, Pleine Vie.

La dernière page de la revue trimestrielle *Villages de joie* a été régulièrement consacrée à ce thème : en juin avec l'interview de Pierre Pascal, en septembre avec le témoignage de Geneviève Olry, l'une des premières mères SOS, et en décembre avec celui d'une testatrice. Comme chaque année, SOS Villages d'Enfants a fait part en 2014 de sa reconnaissance en faveur des testateurs disparus en publiant une annonce, le 1<sup>er</sup> novembre, dans Le Monde, La Croix et Le Figaro et 12 quotidiens régionaux.

### 13 septembre : journée mondiale du legs

A cette occasion, l'association a organisé pour la 1<sup>re</sup> fois une rencontre avec des testateurs potentiels le 22 septembre au siège social. Avaient été conviées les personnes qui avaient manifesté un intérêt pour les libéralités.

Cette rencontre était placée sous le signe de la convivialité, avec un fil rouge : l'engagement humain, illustré tout particulièrement par les témoignages de Pierre Pascal et Gilbert Cotteau, qui ont évoqué leur parcours et leur motivation.

### Brochure d'information : édition actualisée

Une nouvelle édition de la brochure d'information de SOS Villages d'Enfants sur les libéralités est parue en 2014. L'objectif est de donner des « clés » simples sur les différentes modalités relatives aux legs, donations et assurances-vie, en s'appuyant sur des exemples concrets, des cas de figure et des témoignages. Cette brochure peut être consultée sur : [www.sosve.org](http://www.sosve.org) (Rubrique Nous soutenir).



## Communication médiatisée aux donateurs et au grand public

### Nouvelle formule pour la revue *Villages de joie*

Nos donateurs ont pu découvrir en juin 2014 le premier numéro de la nouvelle formule de la revue *Villages de joie*. Le Bulletin de la Protection de l'Enfance, dont SOS Villages d'Enfants est partenaire, a accompagné la refonte et l'évolution de cette publication trimestrielle, destinée à informer l'ensemble de nos donateurs et parrains actifs sur l'actualité de l'association en France et dans le monde.

Si le titre et l'approche générale du contenu demeurent inchangés, des innovations sont à noter. Chaque numéro donne la parole à un enfant d'un village d'enfants SOS, qui est signataire d'un « édito ». Une nouvelle rubrique « Grâce à vos dons » illustre et valorise le soutien des donateurs et partenaires de SOS Villages d'Enfants.

### Publication de « À portée de cœur » de Gilbert Cotteau

L'année 2014 a vu la parution du livre témoignage (« À portée de cœur ») du fondateur de SOS Villages d'Enfants France, Gilbert Cotteau (préface d'Anny Duperey et postface de Simone Veil).

À cette occasion, Gilbert Cotteau a donné plusieurs conférences sur toute la France. La première a eu lieu le 20 mars 2014. Cette manifestation bénéficiait du soutien de la grande librairie Cognet, ainsi que des principaux médias locaux (Le Courrier Picard, L'Aisne Nouvelle, Ma Télé) qui avaient annoncé l'événement et s'étaient fait l'écho de la parution du livre.

### Internet : toujours en progression

La montée en puissance du site web et de ses outils s'est poursuivie en 2014. Le nombre de visiteurs a augmenté de 15 % par rapport à 2013. Or cette progression



s'est effectuée sans dégrader l'implication des internautes. Bien au contraire, non seulement on constate un plus grand nombre de visiteurs et de visites mais le nombre de pages vues a également progressé de 25 %. Cette évolution signifie que l'on peut « capter » aujourd'hui des visiteurs qui correspondent davantage à notre cible : leur recrutement s'accompagne ainsi d'une progression de l'affinité.

Le don moyen reste stable, élément d'autant plus remarquable qu'il est rare qu'une augmentation en volume aille de pair avec cette constante.

Les satellites du site connaissent la même progression, avec des lignes rédactionnelles clarifiées en 2014. En ce qui concerne les réseaux sociaux, Facebook transmet à tous ses « fans » la vitalité de notre organisation ; Twitter porte à la connaissance de tous ses « followers » des actualités sur la protection de l'enfance comme sur notre association. Le site web et ses outils ont aussi créé l'événement en accompagnant l'appel du 18 juin sur Radio Classique et la campagne « *Qui m'aime m'écoute !* ».

Internet fait ainsi partie intégrante de la communication, la militance et la collecte de SOS Villages d'Enfants et est plus que jamais au cœur du projet et de la stratégie de l'association.



## Des collaborateurs engagés

### Effectifs

**533** personnes soit **491,80** ETP\*, tous types de contrats confondus.

### Recrutement

- 15** Éducatrices familiales (« Mères SOS »)
- 15** Aides familiales
- 1** Assistant familial
- 14** Éducateurs
- 3** Services généraux
- 4** Cadres
- 2** Directeurs

### Formation

**5 %** de la masse salariale  
Plus de **7 000** heures de formation

### Relations sociales

- 10** Réunions du comité d'entreprise
- 40** Réunions de délégués du personnel
- 6** Réunions de négociation avec les organisations syndicales

\* Équivalent temps plein

## Éducatrices et aides familiales

En 2014, 15 éducatrices et 15 aides familiales ont pris leur fonction représentant respectivement 14% et 13% de leur catégorie professionnelle. Hors départs à la retraite, le taux de remplacement est de 10,5%.

Le groupe opérationnel chargé du recrutement s'est réuni toutes les 3 semaines, soit 13 fois, au siège de l'association et le groupe de pilotage dit stratégique 3 fois. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Elaboration des critères rédhibitoires qui rendraient le recrutement difficile
- Bilan et évolution nécessaires des tests existants.

En 2014, plus de 1500 candidatures ont été étudiées dont près de 200 dossiers. Plus de 110 candidates ont été reçues en entretien.

Les candidatures par courrier sont de plus en plus rares au profit de l'envoi via Internet qui représente 85% des candidatures. Pôle Emploi reste la première source d'apport de candidatures.

Plus de 50 périodes d'observation, préalables à l'embauche, ont été organisées en 2014 pour les candidates éducatrices et aides familiales.

Le taux de départ des éducatrices familiales embauchées est de 25% en 2014. Il reste élevé bien qu'il se soit amélioré depuis 2009 passant de 33 à 25%.



Remise des diplômes aux stagiaires

## Formation institutionnelle pour les éducatrices et aides familiales

Après 2 ans de mise en place dans sa nouvelle configuration comprenant 200 heures de formation soit 6 modules de 1 semaine, l'heure est au premier bilan.

26 accueillantes dont 16 éducatrices et 10 aides familiales ont suivi le cursus complet et ont présenté devant un jury le rapport de fin de formation sur des sujets très variés tels que : les conduites à risque à l'adolescence, la fratrie, la place des parents chez les enfants placés, les liens d'attachement...

Selon un questionnaire adressé aux stagiaires, il ressort que les accueillantes sont satisfaites de la formation : « *La formation a renforcé l'idée que nous sommes des femmes ordinaires qui font un métier extraordinaire* ». La formation institutionnelle permet d'une part d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées sur le terrain, de donner des outils pour une meilleure prise en charge des enfants au quotidien, d'apporter des savoir-faire et des savoir être et d'autre part d'être un « tremplin » pour l'accès à un diplôme utile en cas de reconversion professionnelle.

Pour les directeurs, les retours sont également positifs. Le « duo » intervenant externe -qui contribue à l'apprentissage par la théorie- et interne -qui apporte des exemples concrets pour illustrer la théorie- est jugé très satisfaisant.

En 2014, la formation institutionnelle a représenté 10 semaines de formation pour 5 groupes de 15 personnes. Les seuls coûts pédagogiques et annexes représentent 40 % du montant dédié à la formation.

## Formation continue

Promouvoir la mobilité interne et donner ainsi de nouvelles opportunités aux collaborateurs a toujours été une volonté de l'association. Celle-ci n'est réalisable que si elle est accompagnée de formations adéquates. Nous devons également permettre à ceux qui sont en poste de développer de nouvelles compétences pour répondre au mieux aux évolutions de nos métiers. Ainsi, des formations collectives au niveau national ou régional à l'égard de certaines catégories professionnelles (directeurs, chefs de services, psychologues, éducateurs) ont été mises en place :



- 25 directeurs d'établissement et chefs de service ont été formés à la prévention des risques psychosociaux,
- 15 éducateurs spécialisés ont participé à une formation sur le thème des droits de visite.

Les actions de formation incluses dans le plan d'action du bien-être au travail ont été mises en œuvre.

Plus de 7 000 heures de formation ont été dispensées à plus de 180 salariés.

## Politique salariale

La rémunération des salariés, en application de la convention collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (CCN 66), est liée à la valeur du point.

En 2014, la valeur du point n'a pas évolué : elle est toujours de 3,76 €. En 4 ans, elle n'aura augmenté que de 0,5 %.

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, une prime exceptionnelle d'assiduité, forfaitaire quelle que soit la catégorie professionnelle, d'un montant de 1 000 € bruts, et « proratisée » selon des critères tels que le temps et la durée du travail, a été versée à l'ensemble des salariés de l'association.

Gilles Paillard : « *Il m'a semblé important de relier ce 25<sup>e</sup> anniversaire à notre implication quotidienne, à cette nécessité d'une présence jour après jour, pour la réussite de notre mission. Cela en le marquant de façon vraiment exceptionnelle* ».

## Politique Ressources humaines volontariste envers les jeunes

L'association entend aider les « jeunes » et leur faciliter l'accès à l'emploi.

Ainsi, chaque établissement accueille en moyenne 1 stagiaire par an (principalement des éducateurs en formation) et 3 jeunes sont en contrat d'apprentissage et 1 en contrat de professionnalisation.

> **L'association continue sa politique relative au service civique.**

Après avoir obtenu un agrément pour accueillir des volontaires en service civique en 2012 et 2013, l'association a demandé et obtenu le renouvellement de son agrément de février 2014 à février 2016.

Les 7 volontaires recrutés en 2014, âgés en moyenne de 22 ans, effectuent deux types de missions sur une durée de 6 mois :

- Soutien et accompagnement scolaire ;
- Eveil culturel et artistique.

Il est prévu de continuer à recruter des volontaires en service tout au long de l'année 2015, ce qui représente un soutien supplémentaire majeur dans le cadre du développement du programme Pygmalion, dédié à la scolarité des enfants qui sont confiés à SOS Villages d'Enfants.

> Concernant **les emplois d'avenir**, qui ont pour objectif de permettre aux jeunes peu ou pas qualifiés d'accéder à un emploi et de se former, l'association poursuit sa politique de développement de ces contrats initiée en 2013.

Ainsi, au cours de l'année 2014, 5 jeunes, âgés de 20 à 25 ans, ont été embauchés en emploi d'avenir sur différents postes : garde-relais, aide-ménagère, agent de bureau, animateur.

Dans le cadre de ces contrats, qui ont presque tous une durée de 3 ans, chaque jeune prépare un diplôme ou une formation : CAP petite enfance, BAC Pro bureau-tique ou BJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

L'association a prévu de continuer à développer le recours à ce type de contrat sur l'année 2015, sous réserve de l'accord des financeurs, en recrutant un emploi d'avenir par village, sur des postes éducatifs ou administratifs.

# Merci !

## à Anny Duperey

Anny Duperey, notre fidèle marraine de cœur, aux côtés de notre association depuis plus de 20 ans, s'est investie dans la campagne « Qui m'aime m'écoute ! » sur France 2 en fin d'année afin de présenter les droits fondamentaux des enfants.

Elle a également invité de nombreuses personnalités à livrer leur témoignage dans le cadre des chroniques « Musiques d'enfance » sur Radio Classique.

Elle a enfin tourné une vidéo expliquant les raisons de son soutien à l'association depuis 1993.

## à Laurence Ferrari

A l'occasion de la campagne « Qui m'aime m'écoute ! », Laurence Ferrari a invité le 20 novembre François-Xavier Deler, directeur du développement et la communication, dans l'émission Le Grand 8 sur D8, avec quatre des enfants ayant participé au programme court.

Laurence Ferrari a également enregistré une vidéo sur l'action de SOS Villages d'Enfants et son engagement dans la durée auprès de notre association.

## à nos partenaires institutionnels et entreprises

**aux 11 enfants** qui ont participé au programme court « Qui m'aime m'écoute ! » diffusé sur France 2 en dialoguant avec Anny Duperey pour illustrer 11 droits fondamentaux des enfants : Rithy, Eva, Pablo, Paloma (7 ans), Paloma (13 ans), Léopoldine, André, Lina, Alexandre, Maxime, Enola.

Un grand merci à Emmanuel Nahon (agence ZenithOptimedia) et à l'équipe de Téléparis (Eric Matha, Sébastien Morasso, Catherine Camborde et Bertrand Boutot) pour leur accompagnement précieux sur ce programme et leur engagement auprès de l'association.

## aux participants de la chronique « Musiques d'enfance » sur Radio Classique

Hugues Auffray, Philippe Cassard, Vladimir Cosma, Clotilde Courau, Jérôme Deschamps, Xavier Emmanuelli, Raphaël Enthoven, Brigitte Fossey, Ivry Gitlis, Claudie Haigneré, Nicolas Le Riche, Didier Lockwood, Henri de Marquette, Patricia Petibon, Jean-Michel Ribes, Jean-Christophe Rufin, Smaïn, Bruno Solo, Laurent Stocker, Alexandre Tharault, Fabienne Thibeault, Elisa Tovati, Nadine Trintignant, Vanessa Wagner.

## aux bénévoles pour leur aide précieuse au quotidien au siège et dans les villages d'enfants SOS

## et à chacun de nos donateurs fidèles !



**« S'il y a bien un  
développement qui  
se doit d'être durable,  
c'est celui de l'enfant »**



Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

